

X54-AMDF7- Association des Mairies Démocrates de France

Émission du 22/07/2025 sur DDs Médias
https://www.amdfrance.org/index.php/medias/amdf/#x54
Musique : Kipling – Carmin. D
https://hyperfollow.com/carminD

Verbatim total brute et sans correction transcrit par IA

Dans cette première émission diffusée en live streaming, les animateurs reçoivent Louis-Marie Blanchard, acteur engagé de la transformation démocratique et fondateur des Citoyens pour le Renouveau de la Démocratie (CRD). Formé en psychologie, sociologie et administration d'entreprise, Blanchard défend une vision de la démocratie profondément participative et inclusive. Il promeut l'intelligence collective comme méthode de gouvernance, en rupture avec la démocratie représentative actuelle qu'il juge défaillante. Au fil de l'entretien, il revient sur les moments clés de son parcours professionnel, notamment son passage à la NEF, la création d'un incubateur d'entreprises sociales et son basculement vers un engagement politique non partisan. La « claque climatique » et la « claque démocratique » qu'il a vécues l'ont convaincu de consacrer son énergie à réinventer les processus démocratiques. Louis-Marie Blanchard présente la méthode d'Assemblée de co-décision, expérimentée avec succès dans plusieurs collectivités. Elle réunit citoyens, élus, associations et entreprises pour élaborer des propositions votées ensuite sans filtre. Il insiste sur la co-construction, la décision par consentement, et l'importance de tirer au sort des panels représentatifs, tout en conservant un lien avec un panel plus large pour éviter les biais. Il détaille aussi le rôle de la Coalition pour un Renouveau Démocratique, qu'il anime actuellement, dont l'objectif est d'organiser un débat public national intitulé « Dans quelle démocratie voulons-nous vivre ? », qui se tiendra de septembre 2025 à mars 2026. Ce débat débouchera sur une Convention citoyenne sur la démocratie, suivie d'une campagne pour un référendum ou un congrès afin de réformer les institutions françaises. Il défend une démarche ancrée dans les valeurs républicaines, sans pour autant en faire un dogme. Il insiste sur la nécessité d'un changement de paradigme pour répondre aux défis systémiques (climat, économie, légitimité politique), en misant sur la participation active des citoyens, l'écoute mutuelle et

la capacité à faire société autrement.

[Intervenant 5] (0:23 - 0:28)
Oui, Marie Blanchard, bonsoir, comment vas-tu ? Bonsoir, je vais bien, j'ai une petite migraine, mais on va faire avec. Désolé, bonsoir, Kali, bonsoir, Marc, les hôtes habituels.

Aujourd'hui, grande première pour nous, nous arrivons avec Louis-Marie Blanchard, notre première émission en live streaming, qui malheureusement ne sera pas couplée, pas encore en tout cas, avec un space pour des raisons techniques. Nous ne sommes pas des professionnels, nous revendiquons notre militantisme amateur et malheureusement nous manquons parfois de ressources humaines techniques, donc ça peut être un appel éventuellement à candidature. Bonsoir Kali, comment vas-tu ?

[Intervenant 3] (2:57 - 3:08)
Très bien, très bien, merci Stéphane. Bonsoir Louis-Marie, ravie de cette première émission en streaming. Bonsoir Marc, en forme ?

[Intervenant 4] (3:11 - 3:13)
Bonsoir, oui, très bien.

[Intervenant 2] (3:15 - 7:22)
Alors avant de commencer la présentation de notre invituée, comme d'habitude, je voudrais vous rappeler une petite note importante pour vous rappeler que la démocratie directe et la MDF, l'association des mairies démocrates de France, qui est donc le pendant juridique moral de la démocratie directe, présentent et défendent le pluralisme en matière de modèles démocratiques directs. Ils promeuvent la citoyenneté décisionnelle et l'applicative et la protection de votre intégrité, de notre intégrité physique, psychique, financière et sociale. Nous sommes composés de citoyens qui prônent l'involution à un niveau intérieur et individuel au service du collectif, ainsi que la formation et l'action de réappropriation de notre pouvoir politique au niveau local comme au national.

Nous n'avons pas de crainte du débat sociétal, des modalités de la prise de pouvoir ou éventuellement d'être force de proposition. La pluralité, l'université, une forme d'inclusion de faits ont aussi le fondement de nos valeurs. Nous revendiquons ainsi une neutralité apartisane et à ce titre nous informons, nous soumettons, nous partageons, nous diffusons, mais cela ne veut pas dire que nous adhérons forcément à tout ce que nous vous proposons.

Ce soir nous avons la chance et l'honneur d'accueillir Louis-Marie Blanchard qui est un acteur engagé dans la transformation de notre société, particulièrement dans le domaine de la gouvernance démocratique. Membre de la coalition démocrate, le CRD, il se distingue par une vision profonde de la politique et de la démocratie qu'il aspire à réinventer en utilisant l'intelligence collective. Son parcours est à la fois académique et pratique, illustrant une volonté de conjuguer théorie et action.

Né en 1976, Louis-Marie Blanchard a exploré plusieurs domaines avant de s'impliquer pleinement dans la réforme démocratique. Sa formation en psychologie, sociologie, administration ainsi que ses certifications en communication non violente et en PNL ont nourri une approche sensible et pragmatique des défis contemporains. Il est associé professionnellement à la marque Service & Sense en tant que formateur conseil en intelligence collective et l'enlâchement d'entreprises agiles et collaboratives.

Son expertise s'appuie sur une expérience concrète de terrain. Il pratique lui-même depuis dix ans en tant que dirigeant ou cofondateur de sept entreprises et associations, les techniques qu'il enseigne. Son engagement dans la CRD, la coalition démocratique, repose sur l'idée qu'une véritable démocratie doit inclure tous les citoyens, on est bien d'accord, et non seulement une élite politique ou économique.

Il milite pour une gouvernance où chacun peut prendre part aux décisions, où l'action est guidée par des principes d'équité et de respect mutuel. Sa vision de la démocratie se veut inclusive, transparente et régulatrice des rapports entre l'humain et la nature. Louis-Marie Blanchard défend une démocratie où les processus décisionnels ne sont pas seulement techniques mais enracinés dans une écoute attentive des besoins et des aspirations des citoyens.

Des villes comme Rennes et Montferrand se sont déjà engagées dans cette voie avec succès, démontrant la pertinence pratique de la démarche portée par Louis-Marie et son équipe. Le CRD vise maintenant l'échelle nationale cherchant à transformer la démocratie française par l'intelligence collective et la participation citoyenne. Vous l'aurez donc compris, Louis-Marie est l'homme par excellence que nous devions l'inviter et nous te remercions Louis-Marie.

Est-ce que cette présentation te scie quelque peu ou as-tu quelque chose à rajouter ?

[Intervenant 1] (7:22 - 8:13)
Merci beaucoup Stéphane pour l'invitation et pour cette présentation que je trouve super. Il y a juste un point important. En fait, j'ai deux casquettes qui sont différentes et il faut quand même les différencier.

Les CRD, les citoyennes et citoyens pour le renouvellement de la démocratie, c'est une association que j'ai fondée en 2019 et qui promeut une méthode de démocratie en intelligence collective qui s'appelle l'Assemblée de co-décision et l'acronyme de cette association c'est les CRD. Et puis là il y a une casquette que je vais plus mettre en avant aujourd'hui qui est celle de la coalition pour un renouveau démocratique, ou si on veut raccourcir on dit la coalition, qui organise un débat public intitulé « Dans quelle démocratie avons-nous envie de vivre ? » et qui sera lancé le 15 septembre pour la journée mondiale de la démocratie et qui terminera le 20 mars pour la journée mondiale du bonheur.

[Intervenant 2] (8:15 - 9:00)
Oui, en effet, c'est tout un programme. Alors avant de rentrer justement dans la programmatique, chez nous on aime bien faire connaissance avec les personnes. Est-ce que tu peux s'il te plaît nous raconter un petit peu ton parcours académique et quel a été à un moment donné le point de bascule qui t'a fait peut-être prendre conscience alors que ton chemin et ta direction à la fois dans tes études et ton démarrage professionnel n'étaient pas forcément les éléments qui pouvaient t'amener à ce genre de démarche ?

Est-ce que tu pourrais nous en dire un petit peu plus sur ton parcours académique et cette mesure dans laquelle tu as pu prendre conscience de cette obligation puisque visiblement on est dans une forme d'obligation morale en ce qui te concerne ?

[Intervenant 1] (9:00 - 15:22)
Alors des points de bascule, il y en a eu plusieurs, je pense comme beaucoup d'entre nous, quand on approche la cinquantaine, on a eu des moments où il y a eu des choix à faire dans nos vies. Moi j'ai la chance d'avoir fait trois bacs plus 5 en psychologie. Je me suis arrêté au niveau licence en psychologie, ensuite j'ai fait un bac plus 5 en sociologie appliquée aux entreprises, ensuite j'ai fait un bac plus 5 en administration d'entreprise et puis un autre dispositif qui lui prenait que des bacs plus 5 et qui durait deux ans qui s'appelait défi pour le diagnostic global d'entreprise.

Donc on apprenait à diagnostiquer chacune des fonctions. Donc j'ai un ancrage à la fois dans l'économie et dans les sciences humaines et je me suis posé la question, enfin un de mes points de bascule ça a été, est-ce que j'ai envie de soigner l'humain ou de soigner la société ? C'est-à-dire est-ce que c'est en soignant l'humain que les choses vont aller mieux parce qu'ils vont pouvoir mieux agir dans la société ou est-ce qu'en fait c'est la société qui fabrique les humains qui surdétermine et qui fait qu'il vaut mieux s'attaquer à la société ?

Et bon vous avez compris que j'ai plutôt opté pour l'option agir sur la société. Et dans mon parcours, après les autres points de bascule importants qu'il y a eu, j'ai commencé avec un métier pour créer une association, je t'ai payé pour ça par un industriel pour créer une association pour lutter contre la souffrance dans les grandes entreprises et j'ai appris beaucoup de choses. Et puis bon en termes d'intégrité morale ça ne l'a pas fait donc j'ai préféré partir parce qu'on me demandait de faire des choses qui étaient tout à fait pas éthiques.

Et du coup je suis allé travailler à la NEF, la banque de l'économie sociale et solidaire où j'étais responsable de trois régions, je développais et puis je faisais des instructions de dossiers. J'ai découvert l'économie sociale et solidaire qui m'a beaucoup plu et puis donc je suis tombé dans l'intelligence collective à ce moment-là avec plein de formations sur la sociocratie, l'holacratie, ça m'a beaucoup plu. J'ai monté un générateur d'entreprise qui s'appelait district solidaire, on a monté plein de belles boîtes qui fonctionnent toujours aujourd'hui, d'ailleurs c'est un vrai plaisir de voir ça.

Mais on n'a pas trouvé le modèle économique pour le générateur d'entreprise, tout le monde disait c'est génial mais personne ne voulait financer ou alors ils finançaient mais pas du tout à la hauteur. Et donc après j'ai accompagné des dirigeants de PME à mettre en place de l'intelligence collective dans leur boîte, donc après l'avoir fait pour plutôt des collectifs associatifs, coopératifs, je l'ai fait pour des entreprises vraiment de l'économie classique avec des dirigeants qui avaient vraiment des valeurs et notamment je me suis beaucoup impliqué au CJD et donc j'ai découvert qu'il y avait des dirigeants qui avaient des valeurs très fortes comme on peut voir dans l'ESS mais avec plus de moyens, ce qui est quand même vraiment aidant parce que quand les gens sont en mode survie, des fois les comportements ne sont pas cool, alors il faut savoir que ce n'est pas parce que les gens ne sont pas bien, c'est juste parce qu'ils sont en mode survie, en fait ils risquent de se retrouver à la rue, ils n'ont pas de salaire, quand on est en difficulté économique, on se met en mode survie. Et c'était très chouette aussi, j'ai accompagné pas mal de PME plutôt sur des temps longs pour transformer les boîtes en de l'intelligence collective et j'ai eu la chance parce que j'ai entrepris aussi sur d'autres choses qui ont fait que j'ai eu une petite rente à un moment donné, c'est pas beaucoup mais ça m'a suffi et travailler plus pour gagner plus dans un monde qui a autant de problèmes, j'ai pas souhaité continuer sur la voie classique donc je me suis sorti du salariat et de l'entrepreneuriat normal pour revenir dans l'entrepreneuriat mais là du côté de la démocratie. Alors concrètement comment ça s'est passé ? En fait moi j'avais déjà pris une claque climat en me disant bon pendant une manifestation j'ai calculé mon emprunte carbone et je me suis rendu compte que j'étais à 4 tonnes, ce qui est beaucoup moins que la moyenne nationale qui est à 9 tonnes mais on est loin des 2 tonnes et beaucoup de personnes me considéraient comme un peu un extrémiste de l'écologie parce que je vais faire mes courses à la biocop en vélo cargo, je prends l'avion depuis 20 ans, je coche toutes les cases, je suis végétarien, je suis dans un bâtiment exemplaire, je coche toutes les cases et puis je me suis dit mais si moi j'en suis là en fait c'est un leurre d'imaginer qu'on va réussir collectivement à atteindre 2 tonnes donc quelles sont les conséquences et de manière très pragmatique à quoi il faut se préparer et là donc je rentrais dans la littérature enfin dans les recherches scientifiques etc et j'ai vraiment pendant six mois j'étais sous l'eau complètement déprimé, je me suis dit mais c'est pas possible, j'ai des enfants, c'est pas possible, on peut pas s'adapter à ça, c'est pas l'objet de l'émission, je développe pas ici et donc je me suis dit bon faut quand même que je me remette à me battre, je vais pas rester au fond du trou comme ça, c'est quand même complètement con, la vie est magnifique donc il faut se soigner par l'action et je me suis dit mais comment on peut attaquer ce problème en fait c'est un problème de démocratie donc je l'ai vraiment vraiment compris comment c'est à le comprendre à ce moment là et c'est le moment où le CGD donc le mouvement patronal humaniste qui est vraiment formidable et que je conseille à tous les dirigeants s'il y en a qui nous écoutent m'a demandé d'animer un petit sing-song sur les modèles de société qui sont sociétal et on s'est saisis de la question de la démocratie et puis là on a passé neuf mois à analyser un peu les choses et après la claque climat j'ai pris la claque démocratie en disant merde en

fait il y a aussi une vraie urgence de ce côté là, quand on regarde il y a des tendances qui sont longues depuis 30 ans et qui nous amènent vers un régime autoritaire et si on casse pas ces tendances, les scientifiques le disent, les historiens le disent, on va y arriver et donc c'est arrivé au moment où j'ai eu cette petite ronde où je me suis dit allez je me mets à temps plein sur la démocratie puisque l'intelligence collective ça marche tellement bien dans ce que je fais dans les coopératives, les entreprises, les associations, tout ça et c'est tellement l'inintelligence collective dans la politique qu'il faut y amener les bonnes méthodes et en rentrant surtout pas dans les partis politiques parce que je suis un bisounours de combat, je suis quelqu'un de bienveillant mais je suis aussi quelqu'un du coup de sensible et au moins les histoires d'égo, ça me bataille d'égo, ça serait pas pour moi et donc j'ai décidé d'expérimenter des méthodes d'intelligence collective à grande échelle et comme tu as commencé à l'évoquer, on a eu des succès incroyables, j'ai beaucoup parlé, peut-être je te laisse me poser des questions ou sinon j'enchaîne avec ces succès sur l'Assemblée de la Prédécision.

[Intervenant 3] (15:26 - 17:01)
Alors c'est Khalil qui va parler, j'ai une première question par rapport à ce que tu viens de présenter parce que comme j'ai essayé de préparer un petit peu quand même l'émission, je suis allé sur les deux sites, donc les citoyens et les citoyennes pour le renouveau de la démocratie ainsi que la coalition démocratique et sur le site des citoyens et citoyennes pour le renouvellement de la démocratie que tu as créé cette association, j'ai vu que vous partagiez des valeurs qui je pense sont importantes pour vous, appartisans, bienveillance et ouverture à la différence, capacité à se remettre en cause, respect des droits de l'homme, excellence opérationnelle, ce qui implique l'écoute, la responsabilité, la créativité et se remettre en cause et puis il y a valeur de notre République avec un petit lien qui permet de cliquer dessus, il y a aussi bien sûr après le respect de l'environnement et des générations futures, ce que tu venais d'expliquer, mais quand on clique sur les valeurs de notre République, donc qui font partie de vos valeurs, on tombe sur des éléments qui proviennent de la définition et on va dire des éléments de notre République actuelle, la République est indivisible, laïque, démocratique et sociale et elle a une devise, liberté, égalité, fraternité et un principe, le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple.

Ma question est très simple, est-ce que finalement en vous appuyant sur les valeurs républicaines, vous ne vous appuyez pas sur des valeurs qui sont illusoires ?

[Intervenant 1] (17:01 - 17:37)
Ce n'est pas parce qu'on n'arrive pas à les mettre en oeuvre que les valeurs sont mauvaises. Aujourd'hui, pour moi, il y a vraiment un constat d'échec catastrophique par rapport à plusieurs des valeurs que tu as citées, le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple, je pense qu'on est d'accord sur le fait que statistiquement, on est 8 sur 10, il y a des sondages qui montrent qu'on est insatisfait, résigné ou en colère, donc c'est bien un constat d'échec, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut abandonner l'idée de mettre en oeuvre une démocratie qui écoute vraiment les citoyennes et les citoyens, donc ce sera ma réponse. Et de la même manière pour la fraternité.

[Intervenant 3] (17:38 - 17:39)
J'avais laissé volontairement le champ libre.

[Intervenant 1] (17:41 - 17:42)
Excuse-moi, je ne t'ai pas entendu.

[Intervenant 3] (17:43 - 20:03)
Oui, il y a un petit décalage. Je disais que j'avais volontairement posé la question de façon très large pour rebondir éventuellement. En fait, à titre personnel, je considère que la République est incompatible avec le principe démocratique.

Pourquoi ? Parce que la République fonctionne sur la représentativité, or la démocratie représentative est un dévoiement de la démocratie en soi. Peut-être parce que je suis un

systémiste et que je pense qu'une société organisée peut fonctionner sans représentativité élue, en tout cas telle qu'elle nous est présentée par la République.

Et en fait, quand vous vous appuyez sur les valeurs de la République qui se dit, elle, démocratique, alors qu'on constate bien que ce n'est pas le cas, que quand la population s'exprime à travers un référendum, celui-ci peut être balayé d'un revers de la main par les soi-disant représentants du peuple. Quand on dit que c'est la gouvernance du peuple par le peuple pour le peuple, quand on regarde les représentants, ils ne sont pas représentatifs de la population générale, et de très loin, et de plus en plus. On a des dysfonctionnements.

Et donc, si je vais au fond de ma question, c'est est-ce que votre recherche, c'est d'adapter la République à améliorer son fonctionnement en tendant à se rapprocher de plus en plus des valeurs démocratiques, ou est-ce que c'est vraiment de se dire, bon, la République a fait son temps, et ce n'était pas un mal en soi, c'était une période de transition nécessaire, mais maintenant, il va falloir abandonner l'idée de la République. Et donc, l'idée d'une sixième, personnellement, ne m'intéresse pas.

Moi, je suis pour une première démocratie. Et donc, c'est ça ma question, c'est aujourd'hui, dans les valeurs que vous exprimez sur l'association. Donc, ce n'est pas, comme tu l'as dit, forcément coalition démocratique, mais je pense qu'il y a beaucoup de liens entre ces deux entités.

Comment est-ce que vous percevez l'évolution nécessaire de notre situation actuelle républicaine vers quelque chose qui devrait tendre vers plus de démocratie, et voilà, est-ce que c'est par une véritable refonte totale du système s'appuyant sur les valeurs démocratiques réelles, ou est-ce que c'est en adaptant la République que nous connaissons aujourd'hui, et en réglant quelques petits détails permettant d'apporter un petit peu plus de démocratie ?

[Intervenant 1] (20:03 - 24:35)
Excellente question. Pour moi, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire que la République, ce n'est pas seulement la démocratie représentative. La République, c'est un ensemble de choses.

On a cité un principe des valeurs, le fait qu'elle soit une indivisible laïque sociale, ses symboles, le drapeau, la Marianne, etc. C'est un hymne, c'est beaucoup de choses, la République. Et ce que tu exprimes, et que je partage, il y a aujourd'hui un véritable constat d'échec de la démocratie représentative.

C'est triste à dire, mais ça ne va plus du tout, sur plein de sujets. Elle est incapable de gérer les enjeux à long terme qui sont vitaux. J'ai cité le climat, mais il y en a d'autres.

Elle insatisfait les gens au niveau économique où on n'est pas très fort. Elle n'écoute plus aujourd'hui les camps intermédiaires et les citoyens. Il y a vraiment des choses qui sont injustes.

Pour moi, il ne faut pas mélanger les choses. Après, la République, elle dit, c'est les textes, que le pouvoir est exercé par les citoyens, soit de manière directe, soit à travers ses représentants. Elle ouvre bien la porte, dans la rédaction actuelle de la Constitution, ça ouvre bien la porte au fait qu'il peut y avoir une des manières directes d'exercer le pouvoir.

Après, pour répondre à ta question, j'ai deux casquettes. Je représente deux organisations qui ont des visions un peu différentes sur cette question. Je suis à l'aise avec les deux, donc je vais citer les deux.

Sur les CRD, citoyens et citoyennes pour le renouveau de la démocratie, on prône une méthode qu'on a expérimentée qui s'appelle l'assemblée de co-décision. J'aurais plaisir

peut-être à détailler après comment fonctionne cette méthode et les résultats vraiment incroyables qu'on a eus. Ce qu'on prône, c'est de la co-décision entre ceux qui ont participé, c'est-à-dire un panel de citoyens, mais aussi des assos, des entreprises, toutes les parties prenantes qui peuvent être impactées par la question traitée, des agents de la collectivité, etc., et les élus. C'est-à-dire qu'on travaille pendant des mois, on se met tous d'accord sur une proposition, ensuite on demande aux élus « est-ce que vous avez une objection à adopter notre boulot, à le voter dans l'instance légale, que ce soit le parlement ou un conseil municipal ou autre ? ». Si oui, on traite l'objection et on y arrive à chaque fois.

Il y a 41 projets, à chaque fois ça marche, et derrière, c'est transmis sans filtre et c'est voté. Donc ça, c'est une forme de démocratie qui ne renie pas la démocratie représentative et qui fonctionne. Alors, sur des sujets précis, est-ce qu'on peut en faire un système global ?

C'est une question, moi je dis qu'il faudrait le tester. Voilà, ça c'est une réponse que je trouve qui mériterait vraiment des expérimentations au niveau national et une réflexion pour en faire un système démocratique. Après, sur la coalition pour un renouveau démocratique, là c'est différent.

On ne prône pas une solution, on prône une méthode pour que tous ensemble on se mette d'accord sur ce qu'on veut. C'est-à-dire qu'on est 8 sur 10 à être insatisfait, résigné ou en colère, mais on ne sait pas ce qu'on veut. Il n'y a pas aujourd'hui quelqu'un qui peut dire « en fait, les citoyens, ils veulent ça ».

Il y en a qui veulent le RIC, il y en a qui veulent les conventions citoyennes, il y en a beaucoup qui ne savent pas, il y en a qui veulent juste des petites modifications, de la proportionnelle, il y en a qui veulent du vote au jugement majoritaire pour les élections présidentielles. Il y a plein de choses aujourd'hui qui existent et nous on dit « il faut faire un choix, il faut qu'on puisse proposer une alternative ». Il y en a plein, mais on n'a pas le savoir de globalement, les citoyens, qu'est-ce qu'ils veulent.

Et donc, on veut répondre à cette question avec ce débat que je vous invite à rejoindre, je crois, dans les biographies, en dessous de la vidéo, selon les réseaux sur lesquels vous êtes, dans les descriptifs ou dans les commentaires, il y a le fil WhatsApp que vous pouvez rejoindre pour vous renseigner et aider cette initiative. Donc voilà, j'ai répondu en disant « moi, ce que je veux, c'est une démocratie qui satisfait la plus grande majorité des gens et je propose une solution avec les CRD, je ne sais pas si c'est la bonne, moi j'en suis convaincu, mais il faudrait que collectivement on avance là-dessus et je propose aussi, et c'est là où je mets toute mon énergie aujourd'hui, pour être clair, mon énergie est vraiment sur la coalition en ce moment parce qu'on lance le débat bientôt, un grand moment collectif pour décider ce qu'on veut. J'ai fini de répondre à la question.

[Intervenant 2] (24:37 - 25:51)
Alors moi je reviendrai un tout petit peu en arrière, pas sur ton parcours exactement, mais que tu puisses développer 2-3 points qui nous semblent très intéressants parce que c'est souvent des notions qui sont intégrées à la démocratie et qui sont souvent mises en avant. Tu nous as parlé tout à l'heure d' « onclocratie », j'aimerais que tu précises ce terme, ce serait intéressant parce que je ne suis pas certain que tout le monde ait cette notion et j'avoue que moi-même il a fallu que j'aille la chercher, donc ce serait intéressant, je pense que tu puisses la préciser. J'aimerais aussi dans un deuxième temps que tu nous parles de ta définition de l'intelligence collective et de la façon dont tu l'as vécue, tu l'as apprise et surtout la façon dont tu l'as transmis et que tu as pu arriver à l'éprouver à l'aune de toutes tes expériences professionnelles et associatives.

Merci de bien vouloir préciser ces deux points dans un premier temps.

[Intervenant 1] (25:53 - 32:56)
Deux belles questions, alors c'est pas l'onclocratie, c'est l'olacratie, c'est on va dire une évolution de la sociocratie, et rendons à César ce qu'il, enfin on est pas belle cette

expression, mais en tout cas reconnaissons que c'est quand même vraiment la sociocratie qui a apporté la brique de base pour moi de l'intelligence collective qui est la décision au consentement. C'est né dans les années 60 en Hollande avec Gérard Hedenberg qui avait une boîte de cybernétique, enfin passionné de cybernétique, il avait 200 salariés et il s'est dit comment, la cybernétique c'est comment on rend les systèmes autonomes et il s'est dit comment je rends mon entreprise autonome, qu'elle n'ait pas besoin de moi en tant que dirigeant et que du coup je transfère le pouvoir aux salariés pour que ça tourne bien et que ça fonctionne.

Et donc il a mis en place plein de choses, dans les choses vraiment intéressantes il y a le double lien, c'est à dire que quand on a un cercle supérieur, par exemple un conseil d'administration ou quoi, il faut que ce cercle élise une personne qui va faire le lien avec les gens du dessous ET que les gens du dessous élisent une personne qui va faire le lien avec les gens du dessus, comme ça il y en a deux, il n'y en a pas un qui peut pipoter ou je sais pas quoi et c'est beaucoup plus, il y a une sélection sans candidat qui a une manière incroyable, je vous invite à aller sur le site de l'UDN, l'université du nous, il y a toutes les fiches outils qui vont vous permettre de tester ces outils qui sont géniaux, c'est un moment où quand on doit élire quelqu'un à un poste, pas au moment où il n'y a personne qui veut, c'est pas pour ça qu'on dit sans candidat, c'est que même plusieurs personnes pourraient vouloir ce poste mais il n'y a pas de campagne préalable, on dit quel est le profil de poste, on se met d'accord et ensuite tout le monde propose quelqu'un en disant pourquoi il pense que cette personne est bien et donc c'est un super moment de reconnaissance et on met les bonnes personnes à la bonne place et les entreprises qui fonctionnent avec ça, vraiment ça va beaucoup mieux et la sociocratie donc elle a mis en place la décision par consentement qui est une méthode qui permet de prendre les décisions en étant sûr que tout le monde soit écouté et avec une manière créative pour qu'à la fin la décision convienne à tout le monde et ça c'est un truc vraiment génial, si tu me demandes après, avec plaisir je définirai un peu plus cette méthode mais ça va être long et comme tu m'as déjà posé deux grandes questions, je te laisserai reposer la question plus tard si vous voulez des précisions techniques, et l'holacratie c'est on va dire un peu la méthode américaine où ils ont pris ce truc qui était très ouvert, open source, ils y ont mis un trademark et il faut payer et tout ça mais ils y ont rajouté des choses intéressantes notamment la réunion de triage qui permet pour le collaborateur d'arriver avec tout un tas de sujets et de les trier dans les bonnes réunions parce qu'en fait, et là je vais rebondir du coup sur une des définitions de l'intelligence collective, c'est que l'intelligence collective consiste notamment à avoir la bonne méthode par rapport à un objectif et donc quand on arrive en entreprise le matin et qu'on a plein de sujets qu'on a envie de traiter, des fois il y a des sujets de stratégie, il y a des sujets de positionnement de personnes, donc des sujets RH, il y a des sujets très opérationnels et tout ça ne se traite pas avec les mêmes méthodes, c'est pas les mêmes espaces, il faut pas traiter ça avec les mêmes méthodes parce que ce serait pas bon en fait et donc ça permet de trier les sujets et de les amener dans des instances qui sont les bonnes instances avec les bonnes méthodes et les bonnes personnes pour les traiter. Sur la définition de l'intelligence collective, il n'y a pas une définition, il y en a plein, moi je vais vous donner la mienne, donc je l'ai dit, un c'est une grande boîte à outils pour avoir les bonnes méthodes en fonction des objectifs, les bonnes méthodes d'animation.

Deux, c'est décider avec les bonnes personnes, donc quand on doit être sur de la décision, à ce moment-là, il faut absolument qu'il y ait les décideurs, si on prend une décision sans ceux qui peuvent acter la décision, on bosse pour rien, parce qu'on va lui amener le truc et derrière lui il a une objection qu'on restera pas rentrée dans le processus, il va dire non et puis en fait c'est foutu quoi, donc après ça crée de la défiance et ça c'est par exemple ce qui s'est passé à la Convention sur le climat, on n'a pas mis les décideurs, quand le truc leur est arrivé, ils ont dit mais attendez, c'est pas possible, ça ça marche pas, ça marche pas, et il y avait plein d'objections qui n'ont pas été traitées, ils ont, mais d'une manière tout à fait légitime de leur point de vue, sauf je rentre pas dans le détail, il y a des lobbies qui sont intervenus, il y a des choses qui sont pas cool, mais en termes de méthode c'était aussi normal que ça ne fonctionne pas, puisque les décideurs n'étaient pas dedans, donc

je reprends, un, il faut les décideurs dans le processus de décision, éventuellement ils peuvent arriver à la fin, mais il faut que le groupe qui a travaillé discute avec eux, deux, il faut toutes les personnes impactées, et si elles sont trop nombreuses, il faut des représentants et il faut privilégier le tirage au sort, en général ça marche mieux en représentation plutôt que des gens élus, parce qu'alors à ce moment là il y a plein de jeux qui se mettent en place, qui font que c'est pas forcément les bonnes personnes, et les personnes impactées dedans, il y a ceux qui vont mettre en oeuvre, c'est à dire c'est pas forcément ceux qui seront impactés in fine, mais c'est ceux qui vont mettre en oeuvre la décision, des techniciens et autres, et il faut de l'expertise variée et suffisante, et donc plus on a de points de vue différents, si on a tous les mêmes points de vue, la même expérience, il n'y aura pas de diversité, on aura moins d'intelligence collective, donc il faut de l'expertise variée, les parties prenantes et les décideurs, ça c'est vraiment un point important, comment on définit l'intelligence collective, c'est la capacité à prendre des décisions qui satisfont le plus grand nombre dans les meilleurs délais, on peut résumer ça un petit peu comme ça, et pour ça c'est beaucoup de savoir-faire, beaucoup de technique et de posture, beaucoup de positionnement, par exemple la bienveillance est un truc de base, si on laisse faire une personne qui rabrouille une autre, ce n'est pas juste de dire c'est nul ton truc, tous les jugements, les yeux au ciel, tout ce qui peut permettre qu'une personne se sente raptissée, jugée, abaissée, dès qu'on laisse rentrer ce type de mécanisme, alors on coupe l'intelligence collective, parce que les gens n'osent plus prendre des initiatives, parce qu'on se dit sinon je vais me faire taper dessus, ils sont démotivés, etc. Là j'ai cité la bienveillance, mais il y en a d'autres, il faut amener de l'authenticité, il faut amener de la co-responsabilité, évidemment de l'écoute, de la créativité, toutes ces postures qui sont, et puis une réelle volonté de la part de la direction de partager le pouvoir, toutes ces postures qui sont nécessaires, et vous voyez ça fait beaucoup de choses, il y a des choses humaines, il y a des choses techniques, ce qui fait que c'est un vrai métier, ça a été le mieux, c'est absolument passionnant d'accompagner ces dynamiques pour que ça fonctionne, c'est fin et c'est chouette.

J'ai répondu sur la définition de l'intelligence collective, sur l'holocratie, je n'ai pas répondu sur mon expérience perso, voilà moi je vous avais compris, je suis à fond dedans, je veux le mettre dans la politique maintenant, dans la démocratie, parce que c'est ce que je vis, c'est ce que je vois, que ça fait du bien, c'est juste, c'est dur, mais il n'y a pas de meilleure chose en fait pour un collectif et pour un groupe humain que de réussir à bien bosser ensemble, parce que chacun a son petit truc à apporter, et c'est ça qui fait qu'on prend les bonnes décisions et que les gens sont motivés d'ailleurs, voilà j'ai fini.

[Intervenant 2] (32:58 - 34:05)
Alors j'aurais d'autres questions, mais je vais laisser la parole à notre co-aute Marc qui voudrait approfondir la question, et je reprendrai la parole ensuite pour te donner encore deux moyens d'approfondir la question, et j'en profite puisque tu parles de bienveillance et de cette façon de se comporter pour dire à nos auditeurs que si nous sommes sous des avatars, ce n'est pas parce qu'on veut absolument garder des pseudonymes, c'est aussi parce que nous voulons mettre en avant nos invités, et que c'est notre bienveillance qui fait, même si parfois ça peut être perturbant pour lui de parler qu'à des photos, on peut l'entendre, mais ça nous donne une forme de neutralité, et c'est pour ça qu'on tient à garder ce format pour l'instant de pseudonyme, puisque la plupart d'entre nous mettons un visage découvert, et quelqu'un de bien connu.

Je ferme cette parenthèse, je donne la parole à Marc qui voulait poser deux questions avant de la reprendre pour prendre des questions aussi complémentaires de mon côté. Je t'écoute Marc.

[Intervenant 4] (34:06 - 35:18)
Bonsoir, merci pour toutes ces explications. J'avais deux questions. Une première c'est comment on se forme à l'holacratie, comment on commence à la mettre en oeuvre, à la pratiquer, et pour contextualiser, je me dis aussi que visiblement il y a des prérequis en termes de bienveillance, qui ne sont pas forcément à la portée de tout le monde.

Entre démocrates dans notre association, on joue un peu en mode facile, dans le sens où on est tous démocrate, donc c'est facile de s'écouter parler, etc. Mais quand il y a de la conflictualité, c'est beaucoup plus dur, et du coup j'ai l'impression que ça demande quand même beaucoup de ressources à mettre en oeuvre, et donc je voulais savoir comment on se formait, est-ce qu'il y a un parcours, est-ce que c'est bon ? J'avais une deuxième question plus précise et plus technique, c'est en entreprise, quand on commence à fonctionner dans ces systèmes, s'il y a du coup quelqu'un qui peut être promu par le groupe pour être responsable, comment ça se gère après au niveau des payes, parce qu'il y a quelque chose quand même qui doit être descendant à ce niveau-là, donc de façon pratique, si le poste évolue en responsabilité, et qui peut redescendre, qui peut remonter, est-ce que ça a des incidences sur la paye ?

Je me demande comment c'est géré.

[Intervenant 1] (35:21 - 39:27)
Je vais répondre d'abord à cette question, évidemment là c'est aux dirigeants d'entreprise de poser les règles du jeu au départ, et quand il y a un profil de poste, donc j'ai dit, ça démarre par une décision au consentement sur le profil de poste avant de faire l'élection sur un candidat, et donc c'est à ce moment-là que peut être discutée la question du salaire, en me disant, il y a une prise de responsabilité, ou c'est très prenant, et donc du coup potentiellement ça va être payé plus cher, et moi le conseil que je donnais aux dirigeants c'était de dire, tester la personne, dites au bout de six mois si ça s'est bien passé, on pérennise, et à ce moment-là on monte le salaire. Sur la question de la formation, vous avez tapé sur internet et vous avez cherché, il n'y a pas 15 000 endroits qui font des formations, alors moi ça fait un petit moment que je suis sorti de ce milieu, donc ça a peut-être évolué, mais à l'époque il y avait le centre français de sociocratie, qui faisait des formations à la sociocratie un peu partout en France, et puis sur l'holacratie, je ne me rappelle plus comment s'appelle l'entreprise, et après il y a aussi des boîtes qui vendent par exemple l'holaspirit, qui vend une solution numérique pour mettre en place l'holacratie, moi j'aurais tendance à dire, l'un ou l'autre c'est pas mal, peut-être démarrer par la sociocratie déjà, faire une formation de trois jours, et après l'holacratie, à l'époque moi ce que je leur reprochais, c'est qu'ils disaient en gros, vous adoptez la constitution holacratique et vous écrasez tout dans votre entreprise, et vous mettez une nouvelle constitution, et ça ça passe pas pour la plupart des dirigeants, c'est beaucoup trop risqué, beaucoup trop compliqué, donc j'espère qu'ils ont mis un peu d'eau dans leur vin depuis, moi quand je faisais des accompagnements, on y allait petit à petit, on mettait en place une brique, une autre, etc, mais moi je fais plus ça aujourd'hui, je suis à temps plein sur la coalition pour un renouveau démocratique, et il y avait une question par rapport notamment à la gestion des conflits, là je vais donner un tuyau de base qui fonctionne quand même hyper bien, quand ça monte en tension dans une équipe, si vous n'écoutez pas celui qui émet l'attention, et que vraiment il se sent entendu, c'est comme une cocotte minute, plus vous mettez de pression, plus ça va monter, donc il faut chercher à s'adresser à l'émotion, parce que des fois quand la personne est dans l'émotion, son cerveau, il n'est plus accessible, sa rationalité n'est plus accessible, donc il faut aller chercher en lui disant qu'il est entendu, je te sens vraiment en colère là dessus, est-ce que c'est bien ça ? Non, c'est pas de la colère, c'est machin, jusqu'à ce que la personne, elle dise son émotion, et qu'elle puisse commencer à redescendre, dire ben voilà, j'imagine qu'il s'est passé ça pour toi, et j'entends bien, c'est ça, est-ce que c'est bien ça ton problème ?

On ne parle pas de solution, il faut vraiment d'abord valider ce que vit la personne, et une fois qu'elle se sent entendue, elle est redescendue en émotion, elle est ce qu'on appelle accueillie, et là on peut commencer à travailler, et souvent on lui dit, mais alors du coup, qu'est-ce que tu proposes ? Et en général, c'est la personne qui met une objection, ou qui apporte un problème, qui est la meilleure personne pour apporter aussi la solution. Si elle ne sait pas, on va lui dire, bon, est-ce que les critères d'une bonne solution, c'est bien ça et ça, et puis on met en place de la créativité, voilà.

Mais déjà, ce truc de base qu'on devrait apprendre partout, dans tous les groupes humains, on devrait apprendre ça à l'école, c'est pas rentrer dans un ping-pong, ben moi aussi je suis blessé, c'est vraiment d'abord, et c'est vrai qu'en tant qu'animateur, ça demande un travail sur soi, parce que parfois la personne vous agresse perso, parfois c'est une situation qui vous gonfle aussi, parce que vous êtes mouillé dans la situation, on n'est pas toujours que facilitateur, souvent on est aussi embringué dans l'organisation, et donc il faut savoir mettre de côté ce qu'on vit, pour d'abord valider l'autre, qu'ils se sentent entendus, accueillis, et après on peut commencer à conspire, et après seulement dire ce que nous on vit, et essayer de trouver le terrain d'entente. Et donc ça, c'est plutôt des formations à l'animation, dans lesquelles on va trouver ça, le travail sur les postures, c'est plutôt dans d'autres formations, des formations à l'animation, c'est vrai que je peux reprocher ça souvent, alors ça dépend des formateurs, mais si on prend juste vraiment la formation de base, sociocratie ou lacratie, c'est très outil, or les outils sans les postures ça marche pas, les postures sans les outils ça marche pas, il faut les deux.

[Intervenant 4] (39:27 - 40:00)
C'est pour ça, j'ai l'impression qu'il y a toute une formation à la communication, je pense aussi à la communication non-violente, à la PNL, tous ces trucs là c'était quand même des briques énormes dans les outils qui permettent de gérer ces conflits-là, parce que typiquement l'accueil des émotions pour ensuite déconstruire, revenir aux besoins et à des propositions, ça c'est très présent dans la CNV. Du coup, je me demande, est-ce qu'il n'y a pas tout un package de prérequis, et après tous ces trucs là, effectivement on devrait s'apprendre à l'école.

[Intervenant 1] (40:01 - 40:32)
Ah oui, vraiment, on va à la CNV, on imagine toute la souffrance qu'il y a, les entreprises elles ne marchent pas bien à cause de ça, parce que les gens se prennent le bec et qu'ils ne sont pas bien avec ça. Enfin, moi je le dis et je le redis, pour les dirigeants d'entreprises et dans les écoles, il faut former les gens en relations humaines, et les choses marcheront beaucoup mieux. Ce n'est pas suffisant, mais c'est nécessaire.

Est-ce qu'on peut bientôt aller sur peut-être les outils concrets à l'Assemblée de co-décision, et puis la coalition, le débat public qu'on propose, que je n'aurais pas construit.

[Intervenant 2] (40:32 - 42:00)
Tout à fait, je voudrais avoir... Oui, on va y venir, mais ton expertise est intéressante, et je pense que les questions que nous te posons nous intéressent beaucoup nos auditeurs, parce qu'autant d'expertise que tu as pu, autant dans ton parcours professionnel que dans ton parcours académique, acquérir, permet sur un réseau, par exemple, comme celui de X, de pouvoir parfois donner quelques pistes comportementales. Et quand tu parlais d'éducation, il est vrai que si on avait un peu de psychologie et de philosophie enseignées dès le jeune âge à l'école, on aurait peut-être moins de dérives comportementales.

Je voulais revenir sur l'intelligence collective, encore une fois. Tu as parlé tout à l'heure des bons process, des bonnes façons de préparer des conventions pour l'intelligence collective. Est-ce que tu pourrais te positionner, ou du moins faire un retour d'expérience, en ce qui concerne la différence, ou ce qu'on oppose souvent, les deux notions du panel et du tirage au sort, et est-ce que tu ne penses pas que peut-être, dans une bonne convention collective, où on veut pratiquer de l'intelligence collective, on pourrait à la fois créer un panel dans lequel on fait du tirage au sort, ou du tirage au sort dans lequel on fait un panel ?

Est-ce que tu peux te positionner un peu là-dedans, par rapport à ton expérience, s'il te plaît ?

[Intervenant 1] (42:00 - 46:25)
Je vais aller directement à l'essentiel en décrivant comment on fait pour les assemblées de

co-décision, parce que ça marche très bien, et du coup, ça va répondre à ta question, tu me diras s'il faut mettre des compléments. Concrètement, la décision qu'il y a à prendre par une assemblée de co-décision, elle va concerner une zone géographique, un périmètre, est-ce que c'est une ville, un département, etc. On va aller chercher du côté de l'INSEE, quelle est la statistique de la population dans ce périmètre géographique, dans ce territoire, notamment sur des critères les plus classiques, que sont l'âge, le genre, nombre d'hommes, nombre de femmes, est-ce que c'est des urbains, des périurbains ou des ruraux, et puis est-ce que c'est des CSP, plus ou moins, c'est les critères principaux.

Ensuite, on va faire un tirage au sort avec des listes. Alors là, la question des listes, elle se pose. Nous, quand on travaille avec les collectivités, on travaille sur les listes électorales parce qu'en fait, elles sont assez complètes.

C'est-à-dire que beaucoup de gens ne savent même pas, mais ils sont inscrits sur les listes électorales. Même s'ils n'ont rien fait, ils sont dessus. Et donc, en fait, on arrive à avoir des listes assez complètes, sauf pour les jeunes.

Et du coup, on va chercher du côté des universités pour compléter un peu le tirage au sort pour avoir suffisamment de jeunes. Donc, on va tirer au sort, dans l'idéal, ce qu'on propose dans nos collectivités, ce qu'on aime bien, c'est tirer au sort un panel de 1 000 personnes parce que c'est statistiquement représentatif de la population. Et ces 1 000, en fait, ils vont être tous tirés au sort, sans panel, sans quoi ?

Pour interagir dans une consultation numérique. Et puis, ces 1 000, ils vont aussi remplir un questionnaire sociologique avec, justement, l'âge, la CSP, le sexe, etc. Et tout simplement sur Excel, avec un algorithme, on va aller piocher des gens pour remplir un panel.

Alors, dans les assemblées de co-décision, en fait, pour que ce soit accessible pour les collectivités et pour que les groupes ne soient pas trop immenses, parce que comme on a aussi des panels d'associations d'entreprises, etc., sinon, ça ferait des groupes de 300 personnes. C'est très compliqué à gérer, après, en termes de méthode d'intelligence collective. Donc, on a plutôt des panels petits, entre 30 et 50 citoyens.

Alors, ceci, dans l'expérimentation qu'on a faite, c'était plutôt 80. Mais nous, on préconise plutôt, ça peut être 30, 40, ça va déjà bien. Et donc, ce groupe-là, il va falloir qu'il soit...

Il est retraité, on dit que c'est retraité sur critères sociologiques pour avoir autant d'hommes que de femmes, autant de CSP+, plus qu'il y en a dans la population, proportionnellement, autant de ruraux. Enfin, vous avez compris le principe. Et on va recréer, du coup, une mini-société.

Et ça, ce panel en présentiel, lui, il va travailler vraiment en profondeur. Il va être formé, rencontrer tous les experts qu'il veut, il choisit ses experts, etc. Alors que le panel en distanciel, il va recevoir des comptes rendus, des assemblées plénières, des séances, mais il va être un peu moins lubé.

Par contre, du coup, il est plus représentatif de la population parce que la population, elle, justement, elle ne vit pas ça. Elle n'est pas... Elle ne rentre pas dans les dispositifs avec des week-ends et des week-ends de formation.

Et c'est important d'avoir ce lien qui, en plus, nous permet d'avoir à la fois du qualitatif et du quantitatif. On a une vraie représentativité statistique avec les milles. C'est que ce qui s'est passé, par exemple, à la Convention estime pour le climat, à la fin, quand les organisateurs qui avaient prévu de faire un référendum en disant qu'il ne faut pas passer par le Parlement parce que ça ne marchera pas, ça va faire comme d'habitude, donc eux, ils y croyaient à fond.

Alors, ils avaient négocié un référendum hyper dur avec Macron et tout, ils l'avaient eu. Et

les citoyens, ils ont dit non, on ne veut pas le référendum parce que nous, on a été complètement transformés. On n'est plus les mêmes.

Il y en a plein qui ne croyaient pas, qui n'étaient même contre l'écologie ou qui ne connaissaient rien du tout. Et à la fin, tout le monde était à fond en disant mais c'est n'importe quoi que le gouvernement n'ait pas pris les décisions pour nous sauver parce que nos vies sont en danger. Nous, on est complètement changés et la population n'a pas changé.

Et si on met nos propositions au référendum, ils vont faire comme nous, on aurait voté avant de vivre ce processus qui nous a transformés et on aurait probablement voté contre. Vous voyez, c'est intéressant, même, ce qui s'est passé dans cette aventure. Et du coup, c'est pour ça que nous, on dit il ne faut pas perdre le lien et il faut qu'on puisse avoir un sondage qui nous permette de voir ce que pense la population.

Donc, régulièrement, on interroge ce panel de 1000 pour aussi rassurer ceux qui sont en interne pour dire non, vos idées, quand même, elles sont appréciées et vous n'êtes pas trop déconnectés de la réalité. Mais ça montre à quel point la formation, quand on responsabilise les gens et qu'on leur donne accès à l'information, les décisions qu'ils prennent sont toujours sages, progressistes. Et il y a tous les exemples dans le monde le montrent.

Il y a plein, plein d'exemples qui ont existé.

[Intervenant 2] (46:27 - 47:25)
Merci de ces précisions. Avant de passer la parole à Khalil, je voulais juste avoir un petit avis très rapide et puis on va rentrer dans le cœur du sujet qui est ce qui te préoccupe et ton actualité et ce pourquoi on t'a aussi invité. J'aurais aimé que tu te positionnes par rapport au travail de Jacques Testard et de ses conventions collectives, puisqu'on a vu tout le mauvais, tout ce qu'il ne fallait pas faire qui a été fait avec la Convention contre le climat.

On est bien d'accord, je pense là-dessus. Il y a eu une unanimité, même si pourtant le parrain, M. Dion, pouvait a priori ne pas être taxé de conflit d'intérêts.

Et on se rend compte que, comme les cahiers de doléances des gilets jaunes, elles sont restées lettres mortes et elles vont rejoindre les archives de la non-démocratie. Est-ce que tu connais les travaux de Jacques Testard et ses conventions collectives ? Je pense que tu dois avoir un avis là-dessus.

Et après, Khalil rebondira.

[Intervenant 1] (47:26 - 47:38)
D'abord, je voudrais quand même préciser que sur la Convention climat, elle nous a permis d'apprendre et c'est facile après coup de dire ça ne marchait pas. N'empêche qu'il y a plein de trucs qui ont hyper bien marché. Il faut vraiment le reconnaître ça.

[Intervenant 2] (47:40 - 48:24)
Excuse-moi, je t'interromps. Je n'ai pas dit que ça n'avait pas marché. Oui.

J'ai juste dit que c'était de la manipulation médiatique une fois de plus. Et que la méthodologie en soi pouvait être respectable, même si on pouvait éventuellement émettre quelques doutes sur certains intervenants et la façon dont a été présenté les choses. Mon propos n'était pas de dire qu'effectivement, une fois de plus, on a amusé le média, on a amusé la politique, on a amusé le citoyen pour finalement la montagne accoucher d'une souris.

C'est plutôt dans ce genre d'esprit que ma question se positionne.

[Intervenant 1] (48:24 - 52:51)
Tout à fait. D'ailleurs, les citoyens ont voté deux et demi sur dix à la question s'il y avait un droit de suite. Le longtemps après, après le vote de la loi qui mène aux éléments, on leur a demandé de voter la note de « est-ce que vous avez été écouté ?

». Et en moyenne, ils ont eu deux et demi sur dix. Donc, ça montre bien qu'ils sont incontents et qu'ils n'étaient vraiment pas contents.

Après, je pense qu'il faut comprendre que ce sont des mécaniques difficiles. Et il n'y a pas que juste Macron qui a dit « je vais les enfumer ». Alors, je ne préjuge pas de ce qui s'est passé dans sa tête.

Et en tout cas, il y a des choses qui ne se sont pas bien passées, ça c'est sûr. Puisqu'au final, les gens ne sont pas contents. Néanmoins, Macron, ce qui n'est vraiment pas honnête, c'est qu'il avait dit « je transmettrai sans filtre », il a mis trois jokers.

Donc, ça déjà, il ne devait pas faire. Mais ce n'est que trois jokers sur 150. Après, il a transmis à ses services, aux ministères, parce que ça touchait tous les ministères.

Il y avait plein de propositions. Donc, il dit « tiens, ça, ça touche le ministère des Transports, ça, ça touche l'éducation, machin ». Et chaque ministère, les ministres, en fait, ce ne sont pas des techniciens.

Donc, ils ont dit « ok, je renvoie à mes services ». Et dans les services, j'ai discuté avec des gens des services, qui nous ont dit « nous, quand les trucs sont arrivés, en fait, ce n'était pas possible. D'abord, il y a deux tiers qui n'étaient pas écrits de manière logistique.

Donc, ça ne pouvait pas être transmis comme ça. La convention a manqué de temps et de moyens. Ils n'ont pas réussi à tout transmettre de manière logistique.

Donc, ça ne pouvait pas être transmis tel quel. Il n'y a qu'un tiers qui pouvait l'être. Donc, après, quand ils ont commencé à mettre en logistique, en fait, dès que tu commences à changer les mots, etc., si tu ne le fais pas avec les personnes, tu changes complètement le truc. Et après, les gens, tu prends le risque qu'ils ne soient pas contents. Mais ce n'est pas qu'il y a une volonté, c'est un problème technique. Et les techniciens qui sont remontés aux ministres en disant « mais en fait, attention, ça, c'est dangereux, ils font leur job.

Ça, techniquement, ce n'est pas possible, machin. » Et il n'y a personne dans le processus à ce moment-là, puisque ce n'est pas conçu pour, qui est là pour se battre, pour dire « mais si, il faut le faire, soyons créatifs. Alors, qu'est-ce que vous voulez par rapport à ce problème, comment on le traite ?

» Il n'y avait plus les citoyens à ce moment-là. Donc, les ministres ont alors monté plein de difficultés. Ils ont dit « oh la la, parapluie, machin.

» Et en fait, quand c'est arrivé au Parlement, parce que moi, au début, je pensais que c'était beaucoup les parlementaires qui avaient filtré. Et en fait, bon, ils ont filtré aussi. Mais en fait, ça a été beaucoup filtré par les services.

C'est pour ça que nous, on dit, dans les assemblées de co-décision, on doit faire l'étude de faisabilité pendant le processus. C'est une ligne rouge. C'est comme la co-décision.

C'est un truc, on doit l'obtenir, sinon, ça va foirer. Et donc, ensuite, quand les parlementaires ont eu le truc, en fait, là, il y a les lobbies qui ont commencé à rentrer dedans. Il n'y avait pas, dans la méthode, des parapluies prévues pour les lobbies.

Donc, ils ont fait leur job. Et à la fin, tout ça a été assez déceptif. Mais encore une fois, il ne

faut pas être simpliste.

Ce n'est pas « oui, juste, on nous a enfumé. » Oui, il y a eu, je trouve, d'un point de vue politique, des choses qui ne sont pas allées au bout et qui ne sont pas correctes. Mais il y a aussi eu beaucoup de problèmes techniques.

Il faut qu'on apprenne des erreurs pour avoir des processus qui fonctionnent. Et c'est beaucoup de connaissances, de savoirs. Il faut les accumuler, il faut les expérimenter, etc.

Et ta question sur Jacques Testard. Jacques Testard, ce ne sont pas les conventions collectives, c'est les conférences de consensus qu'il propose avec son association Sciences Citoyennes. Et tous ceux qui sont dedans, j'en pense que du bien.

C'est génial, c'est des précurseurs. Ils ont fait tout un tas de conférences de consensus. Mais au départ, c'est vraiment quelque chose qui est conçu pour le monde scientifique.

C'est des méthodes qui sont conçues pour faire le lien entre la science et les citoyens. Notamment quand les scientifiques ne savent pas. Parce qu'il y a des débats, mais on doit trancher quelque chose au niveau de la société parce qu'il y a une décision à prendre.

Et les scientifiques, entre eux, ne sont pas forcément d'accord. Ou quand les scientifiques sont d'accord entre eux, mais ils sont d'accord sur le fait qu'il y a plusieurs choses possibles. Et en fait, ce sont des choix politiques.

Et donc là, on n'est plus sur de la connaissance scientifique. Ce n'est plus leur job. Et ils disent maintenant, voilà l'état de la connaissance.

Maintenant, il faut qu'il y ait une décision politique. Et à ce moment-là, on met la conférence de consensus en place. Et ça permet aux citoyens de monter en compétence sur des choses parfois très scientifiques, très techniques.

Notamment ces jeux de mémoire. Je crois que c'est ce qui s'était passé avec les OGM en France, où on rentre vraiment dans la mécanique pour comprendre comment ça fonctionne avec les canons ADN et tout ça, et comment marche la technique. Et quelles sont les décisions qu'il faut prendre pour notre société avec le principe de précaution.

Donc voilà, j'ai répondu à ta question. Je n'en pense que du bien.

[Intervenant 3] (52:53 - 53:41)
Merci Louis-Marie. Alors justement, pour venir à ce que tu souhaitais, à savoir les actions que vous mettez en œuvre, les outils que vous développez sur votre site. Et donc, j'invite bien sûr tous nos auditeurs à aller y faire un tour, coalition-démocratique.org.

Il y a un plan d'action qui est décrit et qui est très intéressant en prévision des présidentielles et des législatives de 2027, et qui s'étale sur trois années, enfin deux années et demie. Deux années si on le prend de mi-2025 jusqu'à l'élection donc mi-2027. Est-ce que tu peux détailler un petit peu pour les auditeurs justement, quels sont l'ensemble des outils et donc des actions que Coalition démocratique va essayer de mettre en œuvre pour diriger en quelque sorte le plus favorablement les échéances électorales à venir.

[Intervenant 1] (53:43 - 1:00:48)
Ok. Bon, on part du constat que notre démocratie est en danger, je l'ai dit au départ, et vraiment ça, il faut que tout le monde l'entende. On a un énorme risque de basculement d'un régime autoritaire.

Et ça s'explique notamment parce qu'il y a des difficultés économiques, que quand il y a des difficultés économiques, c'est historique, social, c'est partout dans les sociétés, ça fait tout le temps la même chose, ça fait des tensions politiques qui sont fortes. Et si le système

démocratique n'est pas suffisamment bon et que les citoyens perçoivent qu'ils ne sont pas d'accord, alors qu'ils ont des gros soucis économiques, ça fait du bordel, des mouvements sociaux qui s'accumulent, qui sont de plus en plus fréquents, de ce qu'on est en train de vivre. Et les prochains mouvements, ils seront encore plus violents que les gilets jaunes, et ça va continuer, c'est joué d'avance cette histoire-là.

Et à ce moment-là, il y a plein de gens qui disent « mais ça suffit, il faut remettre de l'autorité dans le pays ». Et il y a plein de gens qui sont d'accord avec ça, parce qu'ils ont eu le bol d'avoir leur vitrine cassée, de voir des médias qui leur racontent toutes les difficultés qu'il peut y avoir, et les gens croient qu'un homme fort ou une personne forte, ça peut aider. Et évidemment, il y a un populiste ou quelqu'un qui arrive et qui parle très bien aux émotions des gens et qui leur fait croire une histoire, qu'il va réussir à tout régler.

Et en fait, il arrive et qu'est-ce qu'il fait ? La première chose, c'est de détricoter la démocratie. Et je suis personnellement très inquiet du comportement de l'extrême droite par rapport à la question de la démocratie.

Et je pourrai développer s'il faut. Donc, on a prévu, nous, de répondre à la question. C'est la première étape, c'est qu'est-ce qu'on veut collectivement ?

Donc, c'est un débat public qui s'intitule « Dans quelle démocratie voulons-nous vivre ? » Santé, justice, écologie, etc. C'est à nous de décider.

Ça, c'est la première étape. Et on vise à avoir 1 000 réunions. Donc, on attend, je croise les doigts, je touche du bois, on devrait avoir un gros financement pour pouvoir organiser, financer tout un tas d'associations, des frescoeurs, etc.

pour qu'ils organisent des réunions. Et puis, on va faire un appel aux citoyens. À partir de trois personnes, ça fait une réunion.

On a un kit d'organisation qui est très bien fait. Ça rend les choses hyper simples. Et on veut brasser l'opinion publique, que les gens se mettent à réfléchir à la démocratie.

Parce que je viens avec mon copain qui ne s'est jamais posé la question, avec une amie, avec machin. Hop, je vais me poser la question de la démocratie et je vais prendre un désir de démocratie. Je vais me rendre compte des enjeux et je vais me rendre compte qu'il y a des choses qui sont hyper attirantes.

Parce que ça changerait complètement ma vie si on avait une démocratie qui fonctionne bien. Donc, la première étape, elle est vraiment là. C'est écouter tout le monde de manière très large.

Alors après, c'est de la consultation. On ne peut pas décider avec 1 000 réunions, en termes de méthode, sinon comment on fait. Donc, c'est une première phase de consultation pour faire remontrer plein de matières, plein d'idées et brasser l'opinion publique pour leur donner envie.

Et du coup, continuer à faire grandir le collectif. Et pendant cette phase, on prépare la deuxième phase avec une pétition auprès du CESE, donc qui est la troisième chambre de la République, qui est la chambre qui représente les corps intermédiaires de toutes les associations, les entreprises et les citoyens, auprès duquel on a un droit, vraiment, on a un droit citoyen. Si on passe le seuil de 150 000 signatures, ils sont obligés d'étudier en séance plénière.

Enfin, le bureau doit étudier ce qui est demandé dans cette pétition. Et nous, on demande une Convention citoyenne de la démocratie, pour le dire simplement. En fait, c'est une assemblée citoyenne tirée au sort.

Et moi, je le pousse, évidemment, pour que ce soit plutôt sous la forme de co-construction avec l'ensemble des partis prenants, donc en respectant les règles de l'intelligence collective que j'ai énoncées avant. Mais le débat aussi va poser cette question-là et on va voir aussi ce qui va ressortir. Et donc, si on atteint ce seuil, on a eu quatre réunions avec le CESE, avec le cabinet, avec les organisations du CESE, avec la direction de la participation citoyenne, etc.

On a vraiment des bonnes chances. Et ça dépend de la prochaine mandature, parce qu'elle n'est pas encore élue. Mais on a des bonnes chances qui mettent des millions, plusieurs millions d'euros sur la table pour faire cet événement, cette assemblée citoyenne de la démocratie, qui va donc nous donner du pouvoir politique, parce que ça va quand même être une grosse chose, et qui va permettre de finaliser le débat.

C'est-à-dire qu'on va remettre à cette assemblée citoyenne une synthèse qui aura été faite du débat. Donc, techniquement, c'est une synthèse dans l'intelligence artificielle et une synthèse humaine, et on met les deux ensemble et on va les comparer, ça va être intéressant. Mais on va remettre une synthèse en spécifiant s'il y a des différences aux citoyens tirés au sort et aux autres participants.

Et ils vont devoir répondre à deux questions. La première question, c'est finaliser le débat. Donc, quelle démocratie on veut ?

Donc, ils vont dire, à la fin, je ne sais pas, nous, on veut le système suisse, des RIC qui vont fonctionner comme ça, peut-être des RIC délibératifs avec tel seuil, etc. Ou on veut des assemblées de prodécision, ou on veut des conventions citoyennes de pouvoir, ou on veut de la démocratie liquide, ou on veut une troisième Chambre de la République pour remplacer le Sénat par des citoyens tirés au sort et du jugement majoritaire. Bon, vous avez compris, il y a plein de choses intéressantes dont ils doivent trancher.

Et la deuxième question à laquelle ils doivent répondre, c'est quelle est la stratégie pour obtenir le référendum ou le congrès au Parlement, qui sont les deux seules voies légales pour changer la démocratie, changer les règles du jeu. Et là, il y a plusieurs stratégies possibles, j'en cite quelques-unes, mais c'est l'Assemblée qui devra décider. Un scénario possible, c'est l'Assemblée dit, on appelle les partis politiques à mettre dans leur programme que la première chose qu'ils vont faire, ce sera un référendum qui met au vote exactement ce qu'on propose en sortie de l'Assemblée.

Donc, la démocratie qui aura été décidée après tout ce travail, on la met en place. Et appeler à voter le parti qui correspondra le mieux pour obtenir ça. Deuxième stratégie, ça va être de travailler avec les parlementaires pour faire de la co-décision, pour qu'ils votent une loi au Parlement.

Et là, c'est la Constitution. Si, via une niche parlementaire ou une semaine transpartisane, il y a une loi qui est votée, ils ont eu au moins 51% des voix, le président est obligé, c'est la Constitution, de déclencher un référendum ou un congrès pour faire adopter cette voie qui va changer la Constitution, la loi organisée. D'autres voies qui sont abordées, c'est un rapport de force qui peut être soit, parce qu'il y a un nouveau mouvement de type gilet jaune qui se saisit de tout le travail qu'on a fait et qui demande ça.

Donc là, ce n'est plus le rôle de la coalition, on n'est pas là pour monter un mouvement dans la rue, mais c'est une hypothèse. Et à ce moment-là, le rapport de force est tel que le président n'a pas le choix et il met en place le référendum ou le congrès, ou des manières plus créatives. Il y a plusieurs stratégies possibles, et ça, c'est la troisième phase.

Donc vous avez compris, un, le débat public, tout le monde s'exprime, on travaille l'opinion publique. Deux, la convention citoyenne pour asseoir le choix et décider quelle stratégie on prend pour la troisième étape. Et troisième étape, c'est on se mobilise tous au même endroit pour obtenir le congrès ou le référendum qui va changer la Constitution.

Ça, c'est notre plan en trois étapes. J'ai fini de répondre à la question.

[Intervenant 3] (1:00:50 - 1:01:26)
Parfait, donc c'est très clair et on comprend bien, du coup, quel est votre plan d'action ? Il y a donc Stéphane, il me semble, qui voulait reprendre la parole. Tu en as Rémi qui nous a rejoint.

Et puis, bien sûr, n'hésite pas non plus à aborder les points que tu penses devoir aborder, puisqu'effectivement, on avance déjà sur le temps de l'émission. Ça fait déjà une heure que nous sommes ensemble. C'est intéressant, on ne voit pas le temps passer.

Donc, je ne sais pas, Stéphane, Rémi qui nous a rejoint, Marc ou sinon, si notre invité veut prolonger ce qu'il a à nous dire, je vous en prie.

[Intervenant 2] (1:01:33 - 1:02:50)
Ah, pardon, nouvel outil. J'avais oublié d'ouvrir mon micro parce que je le ferme, comme il y a l'habitude des émissions sportives. Je suis désolé.

J'étais en train de parler dans le vide. Excuse-moi. Oui, donc, j'ai partagé pendant que tu expliquais les liens sur le site.

On voit en ce moment, d'ailleurs, le calendrier. On invite tous nos internautes à aller visiter ce site. Très bien fait, d'ailleurs.

Est-ce que tu peux nous parler un petit peu plus de la première étape, donc des états généraux ? Rentrer un petit peu plus dans ce détail. Nous donner un lieu de rendez-vous, une vraie date.

Enfin, quand je dis une vraie date, insister là-dessus, puisque tu nous as expliqué de façon assez transversale la méthodologie, la chronologie, le rétro-planning. Est-ce qu'on peut éventuellement, maintenant, rentrer un petit peu plus dans le détail et nous expliquer comment se fait cette organisation ? Quels sont les partenaires éventuels ?

Comment tu vois la chose et cette convention, entre guillemets, idéale ? Est-ce que tu peux nous développer un petit peu plus là-dessus ?

[Intervenant 1] (1:02:50 - 1:09:19)
Avec plaisir. Sur les partenaires, la coalition, au départ, c'est une quinzaine d'organisations de démocratie. Maintenant, on est en train de s'élargir à tous les secteurs, parce qu'en fait, n'importe quelle association qui fait du plaidoyer, c'est-à-dire qui pense que pour l'intérêt général sur son sujet, il faut qu'elle fasse changer les choses, notamment la loi, les pratiques et tout ça, elle a besoin d'une démocratie qui l'écoute.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Toutes les associations qui essayent de faire bouger les choses pour un sujet, que ce soit la santé, le climat, la biodiversité, l'économie, le logement, les inégalités, le pouvoir d'achat, etc., en fait, elles ont besoin d'être écoutées. Donc, on commence maintenant à s'élargir et je lance un appel, du coup, s'il y a des associations qui m'écoutent, à répondre, je crois que dans les descriptifs ou dans les commentaires, il y a les liens, et notamment vers l'appel aux organisations pour que vous puissiez me rejoindre.

Il y a un fil WhatsApp, on envoie un message par semaine pour les orgas, il y a une plénière une fois par mois, envoyez votre logo en soutien et venez nous rencontrer, c'est sympa. Ça, c'est sur les partenaires. Là, on a des gros, gros partenaires qui sont en train de rentrer, je ne peux pas les citer parce qu'ils n'ont pas finalisé leurs décisions, mais ça va envoyer du lourd, comme on dit, c'est cool.

Sur les dates précises, on lance pour la journée mondiale de la démocratie, qui est le 15 septembre, dans plusieurs villes, et notamment à Lyon, on a réservé la place Guichard, après, je n'ai pas les détails sur Metz, Marseille, Rennes, qui sont des villes qui organisent des choses, et puis on a à Paris, on a réservé le théâtre de la Concorde complet, y compris le cinéma, pour toute la journée du 20 septembre, c'est le samedi, parce que le 15 septembre, c'est un lundi sinon. Et le débat va durer six mois, jusqu'au 20 mars, qui sera la journée mondiale du bonheur. Concrètement, comment ça va se passer ?

En fait, chacun est appelé à organiser une réunion, donc il y a un kit d'organisation, il suffit d'avoir une date, un lieu, un animateur, et après l'animateur, il va suivre notre conducteur, il n'a pas beaucoup besoin de se préparer. Il va falloir qu'il choisisse une des catégories sur notre plateforme, donc on a une plateforme de participation citoyenne, où concrètement, on va regarder, on va dire, tiens, est-ce que je veux être plutôt sur les constats de ce qui dysfonctionne et l'analyse, poser le diagnostic sur notre démocratie aujourd'hui, ou bien plutôt dans la catégorie, quelles sont les solutions possibles, d'autres formes de démocratie, me renseigner sur le RIC, les assemblées de co-décision, tout ça. Ou bien être plutôt sur les aspects transverses, c'est-à-dire démocratie et médias, démocratie et lobby, la démocratie à l'école, les différents niveaux, les différentes échelles.

Enfin bon, il y a tout un tas de questions transverses qui sont aussi passionnantes. Ou le quatrième gros pavé, c'est sur la méthode de l'assemblée citoyenne de la démocratie tirée au sort, et la stratégie pour la phase 3, pour réussir à obtenir le congrès, la mobilisation, le congrès au référendum. Et donc, je choisis une catégorie en tant qu'organisateur, et je donne rendez-vous, et ça peut être au boulot, avec deux collègues de travail, il suffit d'être trois, ou vingt, si vous arrivez à mobiliser vingt personnes, tant mieux.

Ça peut être le soir à l'apéro avec des copains, chez soi, ça peut être dans le café du coin, avec le café qui joue le jeu et qui a mis une affiche et on s'y prévoit un petit peu à l'avance, ou des sites comme Meetup où on va sortir, ou je ne sais quoi, des sites de rencontre de gens qui font des choses ensemble pour organiser un débat sur la démocratie. Et puis ensuite, il y a une petite vidéo qui explique, du coup, comment va se dérouler la réunion, le cadre de bienveillance, etc. Et le contexte, ce qui est attendu.

Et ensuite, l'animateur va lire les 200 mots qui sont prévus dans la catégorie qu'il a choisie, avec des liens qui lui ont permis à lui d'avoir un petit peu plus d'infos à l'avance, ou même pendant la réunion, s'il veut cliquer sur les liens, parce qu'il y a une petite vidéo qui est bien faite, ou quoi, pour d'abord un temps d'information sur le sujet et se poser les bonnes questions. Et puis ensuite, il lance des tours de table, jusqu'à ce qu'on arrive à, il sente qu'il y a un consentement du groupe qui est en train d'émerger. Alors, s'il arrive à avoir le consentement de tout le monde, c'est parfait, mais s'il a en tout cas une majorité dans son groupe, à ce moment-là, il peut déposer, parce qu'on ne demande pas à tout le monde, mais à son capacité d'arriver à faire le consentement avec tout le monde, c'est un peu touchy, mais en tout cas, au moins une majorité, à ce moment-là, il va déposer sur la plateforme une proposition en disant, voilà, dans telle thématique, nous, on propose ça.

Et s'il se rend compte qu'il y a déjà une proposition qui a été faite, à ce moment-là, il va réagir sur la proposition. Il y a soit une fonction d'amendement en disant, en fait, elle est bien cette proposition, mais il faudrait changer cette phrase, ou il y a des arguments pour et des arguments contre en disant, nous, on rajoute des arguments pour, parce qu'on est vraiment pour, on pense que c'est bien, etc. Et il y aura une phase après où on pourra voter pour les différentes propositions.

Voilà, techniquement, comment ça fonctionne, comment on va faire ressortir les choses. Et puis, je l'ai déjà dit après, synthèse en intelligence artificielle, synthèse humaine, et on remettra à l'Assemblée citoyenne de la démocratie, Thierry Hausser, donc cette synthèse, et la synthèse qui existe déjà, la synthèse démocratie du grand débat, c'est-à-dire qu'il y a eu, pendant le grand débat, beaucoup d'expressions autour de la démocratie, il y a les entreprises qui ont travaillé sur le sujet et qui ont mis à disposition, par rapport aux

doléances, ce qui en est sorti, spécifiquement, en matière de démocratie.

À l'époque, il n'y avait pas énormément de choses, parce que c'était avant le mouvement des Gilets jaunes, la revendication du RIC, etc. Mais il y avait des choses, et on pense qu'il faut donner une suite à ce qui s'est passé à ce moment-là, et donc c'est une des façons de le faire. Et puis, si on a d'autres sources, ah oui, j'ai oublié de le préciser, on va travailler aussi, si on a le financement, avec mail.org, qui est une solution où là, c'est vraiment individuel, ce n'est pas des réunions, et il n'y a pas de choses préconçues, c'est juste la question globale est posée, les gens font des propositions, et après, l'algorithme propose aux gens de voter pour ou contre les propositions, et comme ça, ça fait ressortir des choses qui sont peut-être inattendues.

C'est une autre méthode, mais c'est intéressant de varier les méthodes, justement, pour avoir un débat qui soit vraiment de grande qualité.

[Intervenant 2] (1:09:22 - 1:09:46)
Alors, j'aurais une question subsidiaire, comme on dit. Quels sont les critères que la coalition pour le renouveau démocratique a mis en place pour accepter, entre guillemets, puisque les gens candidatent pour faire partie de ce gros exercice, quels sont vos critères exactement ?

[Intervenant 1] (1:09:46 - 1:11:22)
Alors, il n'y a pas de candidature, il y a des lignes rouges, mais tout le monde est bienvenu. Concrètement, n'importe quel citoyen qui a envie de donner un coup de main bénévole, il va se retrouver au cœur du réacteur, et en fait, il va beaucoup peser sur les décisions, parce qu'il y passe du temps, et que du coup, on prend les décisions opérationnelles avec tout le monde. Tous les jeudis, il y a une réunion pour la coordination entre les groupes de travail, ou dans les groupes de travail, c'est eux qui font le job.

On est sur un truc assez horizontal et intelligence collective. Donc, tant que la personne se comporte bien, ça nous est arrivé d'avoir des gens qui n'étaient pas bienveillants, on leur a expliqué qu'il fallait qu'ils soient bienveillants ou qu'ils partent, ils sont partis d'eux-mêmes. Bon, on aurait préféré qu'ils progressent, mais on n'est pas là pour faire tous les jobs.

On leur a donné, on leur a ouvert la porte. Et après, en ce qui concerne l'animation des réunions, enfin, pour faire des réunions qui sont entre guillemets labellisées, mais il suffit de suivre le kit d'organisation. Et là, on ne veut surtout pas filtrer, c'est-à-dire tant qu'on...

Évidemment, on ne peut pas déposer dans la proposition quelque chose qui va être violent, enfin, des propos qui n'ont rien à voir avec la démocratie. Mais à partir du moment où on fait une proposition sur la démocratie, les gens vont réagir derrière, est-ce qu'on aime, est-ce qu'on n'aime pas ? Et tout le monde est bienvenu pour dire les choses.

C'est le propre d'un débat, ça doit être très ouvert. Après, il y a quand même évidemment des règles. Voilà, on ne peut pas...

De toute façon, on doit rester dans le cadre de la loi. On ne peut pas appeler à la violence, etc.

[Intervenant 2] (1:11:25 - 1:12:33)
Oui, j'entends bien. Alors, en passant la parole à Marc qui veut te poser une question. Tu parlais de lignes rouges.

Nous, on a tendance à dire à la démocratie directe ou à la MDF que l'on veut discuter avec tout le monde et on se rend compte que parfois, c'est compliqué. Puisque de la même manière qu'on est toujours l'imbécile de quelqu'un, parfois, soit par association, soit par transitivité, soit parce qu'à un moment dans notre parcours, on a pris telle ou telle position qui, vu de l'extérieur, peut nous déterminer, qui peut parfois aussi sur des cabales,

éventuellement médiatiques, faire que l'on cathédogue une personne et peut-être aussi ce qu'elle représente ou l'association dans laquelle éventuellement elle est ou dans la structure dans laquelle elle est. Donc, peux-tu préciser ces lignes rouges ? Et avez-vous une sorte de comité qui se pose la question à un moment donné de savoir si une personne ou une structure qui fait polémique a sa place dans cette convention ?

[Intervenant 1] (1:12:34 - 1:14:48)
Alors, il y a deux niveaux différents. Je pense que dans l'Assemblée citoyenne de la démocratie tirée au sort et dans le débat public, ce n'est pas la même chose. Dans le cadre du débat public, encore une fois, pour moi, d'abord, il y a un cadre qui est donné technique.

On doit répondre à une catégorie et si quelqu'un... Par exemple, on dit très clairement, on ne parle que de démocratie. C'est-à-dire que si quelqu'un vient nous dire sur la plateforme, il faudrait voter un meilleur remboursement des médicaments, l'idée, elle est peut-être très bonne, mais elle n'a pas sa place.

On est hors sujet. La question, c'est comment on prend la décision de faut-il mieux rembourser les médicaments ? Donc, après, sur la ligne rouge, c'est la loi.

C'est-à-dire que quelqu'un qui va appeler à la violence, qui va avoir des propos racistes, qui va avoir des choses qui sont contraires à ce qui est le cadre de notre République aujourd'hui, ce ne sera pas possible. Donc, nous, on travaille avec des institutions. Il y a tout un tas de partenaires qui nous font confiance par rapport à leur image.

Donc, on se doit d'être, entre guillemets, politiquement corrects. Et donc, évidemment, on ne laissera pas sur le site, il y aura une modération pour toutes les choses qui dérapent. Et la ligne rouge, c'est la loi.

Après, est-ce qu'à l'usage, on se dira, bon, ça ne suffit pas, il y a des choses vraiment qui nous grattent trop ? À ce moment-là, on décidera ça en comité de coordination. C'est comme ça qu'on prend nos décisions.

Après, pendant l'assemblée de la démocratie tirée au sort, là, ce sera le rôle des animateurs. Donc, en général, il y a un appel d'offres qui est mis, et puis, il y a un prestataire qui déroule et qui va poser ses règles. En principe, il va aussi poser des règles de bienveillance, etc., pour que les choses se passent bien. Mais ça, je ne peux pas présager, on n'est pas allé dans le détail jusque-là pour l'instant. Et puis, on a déjà dans l'appétition, on cadre déjà beaucoup de choses, mais on ne va pas dans ce niveau de détail. Ça, ce sera au prestataire de le faire à ce moment-là.

J'ai bien répondu à la question ?

[Intervenant 2] (1:14:48 - 1:17:21)
Je ne sais pas si tu as bien répondu à la question, mais c'est ta réponse. Tu as bien compris l'idée sous H100, ici, c'est qu'il y a des sujets qui sont soigneusement évités. Nous, par exemple, on essaie de réfléchir aux contenants plus qu'aux contenus, puisqu'on estime que ce sont des, comme toi d'ailleurs, ce sont les citoyens qui doivent apporter le contenu de notre démocratie, de notre première démocratie à venir.

Mais on a aussi au sein, comme tout le monde, de tous les mouvements et de toutes les associations, on est pluriel, on espère l'être de plus en plus. On a des gens qui ont dans leur préoccupation principale ou prioritaire l'immigration, qui ont dans leur principale priorité le pouvoir d'achat, l'autre le vivre ensemble. Tout à l'heure, tu parlais aussi d'une prise de conscience par rapport au climat.

La société étant plurielle et par définition bien difficile, par son hétérogénéité, arriver à conglomérer une espèce de convergence dans la lutte et dans la façon d'appréhender les

choses, vous avez aussi des partenaires institutionnels. Je ne suis pas du tout en train de faire un procès d'intention à Louis-Marie. Ici, elles sont bienveillantes, mais on ose aussi poser des questions qui piquent, entre guillemets, ou qui grattent.

On pourrait éventuellement penser que quelque part, cette organisation magnifique, parce que bravo pour tout ce travail et tout ce que vous êtes en train de faire, et ce n'est que le début de l'aventure, ça nous semble très intéressant. On va aussi étudier pour pouvoir participer à notre manière, à l'énorme travail que tu fournis. Je me posais donc juste cette simple question que beaucoup de gens se posent de cette fameuse commission de coordination, des éventuels conflits d'intérêts.

Les payeurs sont souvent aussi les conseilleurs. Tu vois un petit peu où je veux en venir. Comment vous, de votre côté, vous essayez de pouvoir vous préserver de ce genre d'attaque à votre intégrité, on va dire, intellectuelle, et votre honnêteté, et votre démarche citoyenne de démocratie ?

[Intervenant 1] (1:17:21 - 1:19:12)
Je ne suis pas sûr de comprendre toute l'étendue de ta question. Je vais répondre ce que j'ai compris. Sur la question, par exemple, de l'immigration, c'est éminemment une question qu'il faut que nous traitions en termes de démocratie.

Elle est dans l'esprit de plein de gens. Il y a un vrai sujet de société. Je ne suis pas du tout en train d'éluder les sujets.

Moi, je dis au contraire, il faut qu'on ait des méthodes, qui soient les bonnes méthodes, pour traiter ces sujets de manière à ce qu'à la fin, on ait un maximum de gens satisfaits de la décision. C'est ça, la démocratie. Il y a des groupes d'intérêts différents, il y a des visions différentes.

C'est réussir à mettre ces opposés ensemble pour les transcender et faire quelque chose avec ça, qui fasse évoluer la société et qui convienne au plus grand nombre. Et si possible, quasiment à tout le monde. Et encore une fois, moi, c'est l'expérience que je dis quand on a fait les assemblées de co-décision à Rennes-Métropole et à Clermont-Ferrand.

On était quand même sur des sujets touchy. On était sur les sujets de transition écologique, les sujets sociaux, vraiment du social, avec des gens en grande difficulté, etc. Avec les questions d'assistanat, de machin qui occupent le point d'esprit et qui échauffent les esprits.

Et on avait des citoyens d'extrême droite à la gauche. On avait de tout dans un panel de citoyens. Et on est arrivé à chaque fois à mettre tout le monde d'accord.

Donc, encore une fois, ce sont des méthodes qui marchent. Et c'est ça que je veux, moi. Et après, je ne veux surtout pas dire qu'il ne faut pas traiter un sujet ou quoi.

Et après, quand je dis, par exemple, quand je prends l'exemple du racisme, moi, juste, c'est parce que c'est la loi. Ce n'est pas moi qui le dis. Aujourd'hui, en France, on n'a pas le droit d'avoir des propos racistes de manière publique.

C'est interdit. Après, peut-être que cette question-là, même, il faut la mettre en démocratie et la traiter. Je n'en sais rien.

Mais voilà, je ne veux pas qu'on interprète mal mes propos. – Non, je t'en rassure.

[Intervenant 2] (1:19:12 - 1:19:45)
Il n'y avait aucune interprétation possible sur tes propos. – OK, OK. – Marie-José, je voulais juste que tu puisses justement préciser et lui dire rapidement ce que quelques esprits chagrins auraient pu penser au sous-entendre de tes propos.

C'était juste pour que tu puisses affirmer haut et fort ses valeurs. Ce n'était pas du tout un piège qui t'était tendu. – Néanmoins, tu m'as pas répondu sur les conflits d'intérêts financiers de tes partenaires.

[Intervenant 1] (1:19:45 - 1:23:12)
Ça, tu m'as pas répondu encore, si tu voulais me le dire. – Aujourd'hui, les conflits financiers, il n'y en a pas de trop parce qu'en fait, on est tous bénévoles. Donc, ça fait quand même un an qu'on a mis tout ça.

Je vous imaginez, j'ai discuté avec d'autres personnes qui gèrent des collectifs. Moi, je coordonne dans la coalition pour avoir un nouveau démocratique. J'aime bien la langue aux motifs.

Et quand ils ont vu qu'en seulement dix mois, on avait posé notre stratégie, la stratégie de com' aussi, le site web, les réseaux sociaux, la gouvernance, la manière de décider ensemble, enfin, tout ce qu'on a, ils ont dit, mais dis-moi, mais vous avez été hyper vite. Moi, je trouve qu'on n'a pas été assez vite, mais bon. Donc, on est bénévoles et là, pour la première fois, on va peut-être avoir beaucoup d'argent.

On a 340 000 euros qui, potentiellement, pourraient rentrer bientôt. Comment on a géré ça ? D'abord, on a dit, alors que c'est les CRD qui portent vraiment beaucoup depuis octobre, la coalition, et il aurait pu être logique, d'ailleurs, c'est ce qu'on avait proposé.

Nous, on a dit, c'est bien qu'il y ait une équipe qui soit physiquement au même endroit pour qu'on bosse bien ensemble, etc. Et le comité de coordination a dit non. Et c'est très bien ce qu'ils ont fait, en disant, on est un collectif, donc, quitte à ce que les gens ne soient pas là physiquement et qu'on paie des billets en plus pour qu'ils se voient une fois par mois, il faut que ce soit, il y a quatre postes, on a de quoi recruter quatre postes, il faut que ce soit quatre organisations différentes qui prennent les postes, parce que c'est plus sain en termes de répartition du pouvoir. Et puis aussi, il y a une demande à ce qu'on fasse tourner la facilitation des réunions et tout ça.

Donc, voilà, je trouve que tout ça est très sain. Les financeurs, nous, on est plutôt demandeurs qui viennent nous donner des conseils, parce que c'est deux gros financeurs de la démocratie, ils connaissent leur sujet et potentiellement, ils peuvent beaucoup nous aider parce qu'ils ont beaucoup de réseaux, ils ont beaucoup de connaissances, notamment dans le numérique, etc. Et donc, s'ils peuvent venir nous aider, à partir du moment où on a vraiment les mêmes valeurs de faire advenir une démocratie en France qui convient au plus grand nombre, je trouve ça plutôt sain qu'on bosse avec eux.

Et si à un moment donné, au comité de coordination, on se dit, non, ça, on n'est pas d'accord et qu'ils nous disent, on ne vous finance pas si jamais vous ne faites pas ça, là, je peux vous assurer qu'on va monter au créneau et que ça ne sera pas acceptable et je pense que ça n'arrivera pas. Voilà, c'est ma réponse. Et après, on fait aussi comme on peut, c'est-à-dire que là, je ne parle pas pour la coalition parce qu'on n'a pas ce problème, mais je vois, par exemple, sur les Décarbonautes, un autre collectif que j'ai animé pendant longtemps, n'a retrouvé pas de sous.

Et si à un moment donné, il faut choisir entre mourir et accepter le financement d'une entreprise qui n'est peut-être pas terrible et qui va peut-être s'acheter une image, les choix sont difficiles. Qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on laisse mourir un projet sur lequel ça fait des années qu'on travaille et où l'objectif, il est hyper sain et on en a vraiment besoin, juste au nom d'une pureté où il ne faudrait pas qu'une entreprise s'achète, on peut aussi accepter le financement et puis ne pas être dupe sur le fait que...

Voilà, mais c'est des questions... Bon, on n'a pas eu à la trancher en l'occurrence cette question, mais je voudrais attirer l'attention sur les hyper militants du fait que c'est facile

de critiquer, mais l'art est difficile et que sans argent, on ne fait pas grand-chose et qu'on est dans un monde qui est imparfait. Et voilà, parfois, il faut savoir aussi éviter de mourir au nom d'une pureté, oui, ce serait mieux autrement, mais ça ne se présente pas autrement.

Je ne sais pas pourquoi je dis ça, parce qu'en fait, les studios ne s'en sont pas présentés, donc ce n'était pas forcément utile.

[Intervenant 2] (1:23:12 - 1:23:17)
Non, mais c'est important de l'entendre.

[Intervenant 1] (1:23:17 - 1:23:51)
Parce que c'est dur. Vous n'imaginez pas à quel point c'est dur. Quand on met les mains dans le cambouis, et après, quand il y a des gens qui ne font rien et qui se permettent de critiquer, je vous jure, c'est dur.

Parce qu'on est nourri par l'humain en fait, quand on est bénévole comme je le suis et comme le sont plein de gens, on est nourri parce qu'on a envie que des gens nous disent « Putain, ce que tu fais, c'est cool ». Et si après, au lieu de ça, les gens disent « Non, franchement, ce que tu as fait, c'est nul », alors qu'ils n'ont pas mis les mains dans le cambouis et qu'ils ne connaissent pas en fait les difficultés qu'on a rencontrées, c'est nul, quoi. Ça nous fait vraiment du mal.

Donc voilà, soyons bienveillants, soyons positifs avec ceux qui essaient de faire des choses. C'est imparfait, c'est normal.

[Intervenant 2] (1:23:54 - 1:24:42)
Alors pour te rassurer, pour partager tes retours d'expérience, tous ici, y compris parmi nos auditeurs et y compris parmi nos opposants, parce que nous en avons bien entendu, ô combien nous comprenons ton discours et ô combien les conseillers ne sont pas les payeurs, on est bien d'accord et il n'y a pas d'ambiguïté. Encore une fois, on est dans le débat, Louis-Marie, il n'y avait pas d'arrière-pensée dans cette question. Néanmoins, avant de passer la parole à Marc, il y a une question à te poser.

Peut-être que tu ne peux pas aujourd'hui, parce que ce n'est pas signé, si je fais référence à ce que tu as dit tout à l'heure, quels sont aujourd'hui les gens qui veulent financer, et tu as parlé de plus de 300 000 euros, est-ce que tu peux nous dire où c'est prématuré, qui va pouvoir vous aider ?

[Intervenant 1] (1:24:42 - 1:26:45)
Alors non, je ne vais pas jouer le jeu de dire, je ne dis pas qui est le financeur, parce que je ne veux pas que d'autres personnes aient lui demandé que le meilleur gagne, il faut que ce soit connu. Pendant des années, personne ne finançait la démocratie, mais alors personne, c'était impossible d'avoir une subvention. Et là maintenant, il y a deux gros fonds qui financent bien la démocratie, c'est génial, ça c'est une bonne nouvelle, il faut le savoir.

Alors il y en a un à laquelle on a pu postuler, parce que dans nos membres, il y a des membres fondateurs, etc., mais qui va sortir le 6 novembre, ce n'est pas possible pour l'instant à qui que ce soit de postuler, s'ils n'ont pas déjà des entrées en interne, qui s'appelle le fonds pour la démocratie, qui va sortir le 6 novembre, et qui finance par contre pas plus de 20 000 euros par an, et qui va lancer son premier appel à projets bientôt.

Et il y a un autre fonds qui s'appelle Concorde, qui est un fonds éphémère, parce qu'il se fait monter par des entrepreneurs du numérique à Paris, qui ont bien réussi et qui ont pris peur de la bascule autoritaire, parce que ce serait, alors je dis ça, je n'en sais rien, j'imagine que ce serait mauvais pour leur business, mais en fait je ne sais même pas quelles sont les entreprises exactement qui sont là-dedans, mais je trouve ça chouette

qu'ils aient utilisé cette démarche, et je les ai vus en conférence, ils produisent des choses qui me paraissent vraiment très très saines. Il n'y a pas du tout, ce n'est pas quelque chose qui va tenter de manipuler les résultats, ou quoi, ils sont, enfin de ce que j'ai vu pour l'instant, et encore une fois, si ce n'était pas le cas, le jour où ça arrive, je le crierais haut et fort, moi je suis quelqu'un qui n'a pas sa langue dans sa poche, donc voilà, non, non, il s'appelle Concorde, et là il finance déjà, donc vous pouvez aller vous renseigner, et ils ont fait une sortie publique, même s'ils ne sont pas encore très connus, si vous avez des projets autour de la démocratie, vous pouvez les solliciter. J'espère qu'ils ne m'en voudront pas d'avoir parlé d'eux, mais je pense que c'est plutôt bien qu'ils aient pas mal de sollicitations, et ensuite que le meilleur gagne. Est-ce qu'on va finir à l'heure, et il nous reste trois minutes, dans ce cas-là, j'aurais un petit message de la fin à passer.

[Intervenant 2] (1:26:45 - 1:27:31)
Oui, on va finir, on va être un tout petit peu débordé, je sais que tu es pris derrière, mais je voudrais qu'on termine deux choses, je vais laisser la parole à Marc, on finira parce que je voudrais que tu nous parles du Césai, tu nous as demandé de partager une pétition, tu as vu que pendant cette émission, avec ce nouvel outil, on a la chance de pouvoir avoir un peu plus d'interactions, donc on a partagé les ressources, on a donné des visuels, des liens, on met en bas les liens que tu nous donnes, et tu nous avais demandé de partager donc la pétition du Césai, tu vas nous expliquer pourquoi, je vais d'abord donner la parole à Marc, et on va revenir ensuite sur Césai, et on va essayer de clôturer tranquillement cette émission, si tu veux bien, on te remercie. Marc, on t'écoute.

[Intervenant 4] (1:27:32 - 1:28:17)
Oui, alors la question que j'ai, c'est par rapport à la représentativité dans ces consultations citoyennes, dans le sens où j'avais entendu des alertes sur le fait que quand on essaie de faire de la démocratie participative, c'est toujours les mêmes finalement qui participent, et donc en fait, il y a un biais d'homogénéité, et globalement, on va être avec des gens qui ne seront pas forcément très radicaux, qui ne seront pas en sécession avec la République, des abstentionnistes ou des gilets jaunes, des personnes assez radicales, et du coup, ça va être quand même un pôle de gens positifs, on va dire. Et du coup, là-dessus, je ne sais pas si vous avez des façons d'éviter ces biais-là, ou de sensibiliser peut-être les personnes qui participent à leur faire réaliser qu'ils ne sont pas forcément objectifs, qu'ils ne sont pas forcément représentatifs. Je ne sais pas s'il y a des éléments là-dessus.

[Intervenant 1] (1:28:20 - 1:31:58)
Alors, la démocratie participative, d'une manière générale, est extrêmement déceptive, et notamment à cause de ça, mais pas que, au point où il y a des professionnels qui ont sorti un livre et un groupe avait dans la main, il y a deux ans, qui s'appelait « Il faut en finir avec la démocratie participative ». Effectivement, si on regarde comment ça se passe dans les conseils de quartier, ou dans des dispositifs, ou des élus qui ne maîtrisent pas en fait le métier de la participation, c'est vraiment un métier, ou des boîtes de participation, il y en a beaucoup qui font ça pour l'argent et répondent aux demandes des élus, et n'ont pas tellement une éthique. Ils disent qu'ils ont une éthique, mais ce n'est pas la même que d'autres, on va dire.

Et où ils ne cherchent pas absolument à avoir de la représentativité. Et donc, il y a ce phénomène de « toujours les mêmes » qui est un vrai problème, et qui fait qu'il ne faut pas faire ça en fait. Il ne faut pas juste, sur un sujet, dire qu'il vient à un moment donné, un seul et voilà.

Donc, quelles sont les bonnes méthodes ? J'ai envie de dire, c'est celles qu'on pratique nous. Donc, pour le débat public, on va faire des débats partout, il y en aura à la campagne, il y en aura en ville, il y en aura à plein de moments différents, il y en aura pour ceux qui sont dispo les soirées, pour ceux qui sont dispo les week-ends, pour ceux qui sont dispo en journée, et on va varier, et on va faire un suivi.

Donc, dans le kit d'organisation dont j'ai parlé, à un moment donné, on doit remplir, il y a 5-

6 questions, c'est très rapide, mais on doit remplir un questionnaire sociologique. Et nous, ça va nous permettre de suivre qui participe et ensuite de piloter, en disant maintenant, l'argent qu'on a pour organiser des réunions, on va ne le mettre plus que sur tel type de public, parce qu'on ne les a pas suffisamment. On sait aujourd'hui que, par exemple, dans les partenaires, on aura les jeunes, on va avoir des gens comme ATD Carmont, des oubliés de la République, etc., qui vont nous permettre de toucher les publics les plus éloignés. Je lance un appel sur les milieux ruraux, si on pouvait avoir les maisons de la jeunesse rurale, des choses comme ça, parce qu'on n'a pas suffisamment de partenaires aujourd'hui sur le rural. Mais voilà, comment on va faire sur la partie débat, et puis après, sur la partie délibération, c'est-à-dire le tirage au sort, en fait, c'est rémunéré. Et donc, quand les gens reçoivent, ils disent, on va me responsabiliser, je vais être formé, tout est pris en charge et je suis payé 90 euros par jour.

Et notamment pour les plus éloignés, quand tu touches un RSA, 90 balles par jour fois le nombre de jours que tu vas faire, ce n'est pas mal. Si tu fais 10 jours, c'est 900 balles. Donc, ça permet aussi de toucher des publics qu'on a du mal à voir autrement.

Néanmoins, ça ne suffit pas. On l'a découvert, nous, dans les assemblées de co-décision, ça a été un des apprentissages. Franchement, je trouve qu'on n'a pas bien réussi sur ce point-là.

On a appris, on a bien réussi sur d'autres choses, sur celui-là, pas très bien. Et depuis, en bossant avec ATD Quart Monde, maintenant, on a les bonnes méthodes. En fait, il faut que les publics, les plus éloignés, ils soient formés en amont pour qu'on leur donne de la légitimité à parler, qu'ils puissent parler de leur vie.

Pour ceux qui ont des difficultés à comprendre, qu'on leur simplifie les messages, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Pour ceux qui ont de la difficulté à prendre la parole, et là, ce n'est pas que les plus éloignés, c'est aussi d'autres. Là, on a des mécanismes où on forme des porte-parole, on est anti-groupe, et après, c'est les porte-parole qui vont parler pour eux, où on leur donne des formations sur la prise de parole.

Et cela a un coût, un vrai coût important. Et donc, les collectivités ne sont pas toujours prêtes à notre dispositif. Malheureusement, il est déjà trop cher.

Donc, pour avoir les résultats incroyables qu'on a, qui sont vraiment, complètement au-dessus du lot de ce qui se fait habituellement, il y a énormément de journées de travail. Et même si on a des journées pas chères, globalement, on est trop cher. C'est pour ça qu'au niveau local, en fait, on ne peut pas se développer parce que ça ne passe pas, en fait.

C'est trop cher pour les collectivités. Et donc, si on rajoute encore ce coût, vous voyez, c'est compliqué. C'est une question pas évidente à traiter.

Voilà, j'espère que j'ai bien répondu. Oui, merci.

[Intervenant 2] (1:32:02 - 1:33:28)
Alors, avant de conclure l'émission, puisqu'il est 20h et on s'était engagé à terminer de bonheur, parce qu'on sait que tu as des obligations derrière. D'abord, on voudrait te remercier grandement avant de conclure et de venir au Césai que tu nous expliques pour cette transparence et ces convictions avec lesquelles tu réponds à nos questions et de jouer le jeu. D'ailleurs, nous sommes en réflexion suite à ta main tendue sur laquelle nous pensons peut-être que nous pourrons la saisir avec plaisir.

Alors, est-ce que tu veux éventuellement nous expliquer, parce que là aussi, chez nous, entre guillemets, quand je dis chez nous, on est toujours très à l'écoute des personnes qui sont anti-constitutionnelles, anti-gouvernementales, anti-tout, parce que quelque part, il y a une forme de vérité. Je vais partager ce que tu m'as donné, c'est-à-dire une pétition concernant le Césai. Et j'aimerais que, d'abord, tu présentes le Césai, tout le monde ne sait

pas ce que c'est, très rapidement.

Tu expliques quelle est la collaboration, la coopération, ou peut-être les relations, les synergies que vous pouvez avoir, et pourquoi tu nous as demandé de partager ce lien.

[Intervenant 1] (1:33:30 - 1:37:55)
Alors, le CESE, Conseil économique, social et environnemental, c'est la troisième Chambre de la République après le Parlement et le Sénat. Mais c'est une Chambre qui est consultative, et c'est tout le problème, c'est-à-dire qu'en fait, elle n'a aucun pouvoir, à part celui de rendre des avis sur des sujets. Je vous invite à aller regarder les avis du CESE.

Je pense que c'est le meilleur média que nous avons en France. Pourquoi ? Parce que le CESE, c'est les organisations de la société civile, donc y compris la représentation patronale et les syndicats, les associations dans tous les secteurs, de la santé à l'éducation populaire, etc.

Et donc, il y a vraiment des points de vue très différents, et ça permet de produire de l'intelligence collective, et c'est ce qu'ils font, et ils savent très bien le faire. Et donc, ils réfléchissent tous ensemble sur des sujets de société, et ils produisent des avis qui sont, moi, je trouve, de grande qualité, et je ne comprends pas que le CESE ne communique pas plus ses avis, que les médias de toutes sortes ne se saisissent pas plus des avis du CESE, parce que ce sont des articles incroyables. En fait, c'est des gens qui ont vraiment travaillé le sujet en profondeur et qui font des synthèses de quel est le constat, quelle est l'analyse, et quelles sont les solutions qu'on propose.

Donc, voilà, ça, c'est faire ma petite pub pour le CESE. Après, ce qu'on peut reprocher au CESE, c'est qu'il n'est pas écouté. Alors, je ne pourrais pas donner le nom du président de l'Assemblée nationale qui a eu cette phrase, mais je vais vous donner la phrase qu'il a dite il y a longtemps, je ne donne pas la date non plus, évidemment, parce que sinon, je vais avoir des problèmes.

Quelqu'un lui a dit, non, mais sur ce sujet, vous devriez écouter l'avis du CESE, et la personne a répondu, je ne vais tout de même pas ployer le genou devant le CESE. Donc, on est sur un discours méprisant vis-à-vis des corps intermédiaires qui sont tous ceux qui se battent pour essayer d'avoir une meilleure société. Ployer le genou, on est quand même sur des discours avant révolution, de noblesse, et on est dans un rapport de force qui est la seule chose qui compte par rapport à la décision politique.

C'est un beurk. Mais il y en a qui disent il faut supprimer le CESE parce que ça ne sert à rien. Alors, ça ne sert pas à rien.

Les gens qui sont dedans, ils font des liens, il se passe plein de choses au niveau de la société civile, ils produisent des avis, etc. Mais il est vrai que ça ne sert à rien en termes de décision publique, puisqu'il n'est pas écouté. Mais enfin, il ne faut pas supprimer le CESE au nom du fait qu'il n'est pas écouté.

Il faut lui donner du pouvoir. Enfin, moi, c'est mon avis. Maintenant, le CESE a un budget autonome.

Il est en mesure de mettre plusieurs millions d'euros sur la table pour organiser une convention saine de la démocratie. C'est ce qu'on lui demande. Et pour ça, on a eu plein de réunions avec le cabinet du CESE, avec moi, j'ai discuté aussi avec Thierry Baudet, le président.

On a eu des rendez-vous avec les services, donc le service de la direction de la participation citoyenne et avec des organisations membres du CESE. Et tout le monde, en fait, a besoin et a envie qu'il y ait cette convention saine, simplement pour mettre plusieurs millions d'euros. Il faut qu'il y ait un signal politique très fort et ils nous disent passez le

seuil de pétition, ça sera un signal politique très fort.

Et donc, on vous le demande, s'il vous plaît, prenez le temps de signer cette pétition. La rédaction n'est pas parfaite. Il y a un groupe de travail à un moment donné qui a pondu ça et puis on a mis ça en ligne.

On aurait peut-être pu la faire un peu plus simple. Bon, en tout cas, elle a le mérite que si elle est signée, elle contient tous les éléments dont on a besoin. Donc, munissez-vous de votre code France Connect.

Si vous avez le code France Connect, vous allez sur Impôts ou je ne sais pas, il y a plusieurs, je ne sais pas comment ça fonctionne. Si vous avez vos codes, c'est vraiment en trois, quatre lignes, c'est fait. Donc, prévoyez-les.

Si vous êtes devant votre téléphone au moment où vous écoutez ce message, mettez dans votre agenda, allez signer la pétition de la coalition pour l'Assemblée. Je ne sais même plus quel est le titre de cette pétition, d'ailleurs, sur le site du CESE, pour une Assemblée citoyenne de la démocratie. Ça, voilà, c'est quelque chose, à mon avis, qui est plus utile que la loi du plomb ou sur laquelle il y a eu une pétition qui a été signée.

Je trouve ça magnifique, ce grand élan populaire de dire stop, ça suffit, on en a ras-le-bol que l'économie se passe avant la vie et que la démocratie fonctionne de cette manière-là. C'est génial. Malheureusement, Yael Bournepivé l'a dit, je suis favorable à un débat.

Non, elle n'a pas le choix, c'est la loi. Ils ont passé les 500 000. Et elle a dit, mais on ne reverra pas, on ne changera pas la loi.

Voilà.

[Intervenant 2] (1:37:58 - 1:38:30)
Si je peux me permettre une intervention, pour appliquer une loi, il faut un décret. Ce ne serait pas la première loi qui n'aura pas eu de décret et qui ne sera pas appliquée. Et pour parler à titre personnel, mais aussi d'ordre général, c'est un combat qui touche tout le monde et parfois même dans sa chair, puisqu'on sait que les taux de cancer, notamment par exemple dans la bosse, sont multipliés par quatre à cause des nappes phréatiques et des intrants dans le sol.

[Intervenant 6] (1:38:30 - 1:38:31)
Et j'ai signé cette pétition pour l'ancien maire.

[Intervenant 2] (1:38:31 - 1:40:27)
Donc non seulement c'est noire criée, non seulement c'est antidémocratique dans le niveau des incisions, on est en plein dans l'exemple type du conflit d'intérêts. Enfin, on pourrait discuter des heures là-dessus. Donc ce n'est pas étonnant que le « grand public » ou le peuple se soit emparé de ça.

C'est génial, c'est génial. Je suis concerné, mon père est mort d'un cancer du pancréas parce que pendant 15 ans, il a bu l'eau du robinet dans la bosse où il vivait. Et c'est une relation de cause à effet.

À l'époque, on ne faisait pas de procès à l'État, bien évidemment, mais les médecins diagnostiques étaient sans appel. Et malheureusement, on sait très bien que ce genre de produits sont... Enfin, je ne veux pas dériver, mais je trouve que ça montre bien à quel point quand les gens sont touchés dans leur chair, parce qu'on sait très bien ce que ça peut impliquer, tous ces intrats au niveau des sols, pourquoi ils résonnent.

Mais ceci dit, si on a un organisme d'État qui n'est pas là pour nous détourner des actions et qui n'est pas là pour calmer les ardeurs de certains « extrémistes démocratiques »,

pourquoi pas ? C'est intéressant parce que j'avoue que tu es une des rares personnes dont les personnes que je fréquente et dans cette forme « de mouvance », parce qu'encore une fois, il y a autant de démocrates qu'il peut y avoir de Français, qui prend la défense de cet organisme. Et je trouvais ça, en cas de la pluralité, d'opinion importante.

Et je trouve que tu nous donnes aussi des arguments qui prêtent à réfléchir.

[Intervenant 1] (1:40:27 - 1:41:09)
Après, c'est imparfait, le CESE. Notamment, moi, je trouve que ce qui n'est pas terrible, c'est la cooptation. C'est-à-dire que la manière dont sont choisis les organismes qui ont le droit de siéger au CESE, on peut faire mieux comme méthode.

Voilà, mais encore une fois, je me suis exprimé, c'est imparfait, mais j'en pense aussi beaucoup de bien. Et encore une fois, cette pétition, elle nous donne un droit légal et elle va nous donner du pouvoir. C'est-à-dire, elle va aboutir sur quelque chose qui est très concret et que c'est un droit.

Alors que quand je prends la pétition au Sénat, le seul droit que ça nous donne, c'est qu'il y a un débat à l'Assemblée. Et voilà, alors que là, on va avoir plusieurs millions d'euros pour pouvoir répondre à la question collective, quelle démocratie on veut. Je pense que ça vaut le coup de la signer, cette pétition.

[Intervenant 2] (1:41:12 - 1:43:31)
Eh bien, écoute, nous allons le faire. En tout cas, moi, je vais le faire en ce qui me concerne. Tu m'as convaincu, je ne sais pas si ce sera un coup d'épée dans l'eau ou une fois de plus, mais en tout cas, tu m'as convaincu.

Louis-Marie, je vais te laisser le mot de la fin. Je voudrais me faire le représentant de ce sentiment d'avoir partagé un petit moment avec un démocrate, un vrai, c'est assez rare pour pouvoir le notifier. Merci pour tes réponses en toute transparence.

Je vous invite tous, donc, à aller sur le site coalition-démocratique. C'est une coalition, ce n'est pas au pluriel, c'est au singulier.org. Et puis, je vais te laisser le mot de la fin.

Contrairement à nos émissions de Space, nous n'allons pas égrener les programmes à venir. On conclura juste par une petite vignette à la fin où vous aurez le programme de la prochaine émission, puisque nous allons attaquer dans le cadre de la commission d'enquête citoyenne, puisque nous faisons un petit peu aussi, comme toi, des initiatives de substitution, puisque les enquêtes parlementaires n'en remplissent pas le rôle et qu'on a eu une loi Falorni qui n'a été vraiment pas débattue correctement, qui est un vrai problème de société, et dont la MDF, avec la commission d'enquête citoyenne, s'est emparée.

Nous allons avoir deux volets d'émission avec Valérie Ferrier, puis nous aurons en septembre Louis Fouché, qui nous fera aussi la gentillesse de venir nous parler dans ce cadre-là, en dehors de toute recherche d'outils et de démocratie, mais plutôt de mettre dans l'actualité ces problèmes de société que nous pouvons essayer, nous, en tant que ces problèmes, de s'emparer. Et le pouvoir que nous essayons de retrouver, c'est à travers des gens comme toi aussi, Louis-Marie, et je te remercie, que nous pouvons essayer d'avancer tous ensemble. Je te laisse donc le mot de la fin, avec, je m'excuse, un petit quart d'heure de retard.

J'avais dit qu'on essayait, mais c'est notre première, tu ne nous en voudras pas en ce qui concerne la vision, et merci d'avoir accepté d'essuyer les plâtres.

[Intervenant 1] (1:43:34 - 1:45:29)
Je n'ai pas l'impression d'essuyer beaucoup de plâtres. C'était très bien organisé, c'était un très bon moment pour moi. Merci beaucoup à toi, aux quatre intervenants, à ton

association, à l'association des meilleurs démocrates de France, les mairies démocrates de France.

Le message de la fin, pour moi, ce sera de dire, nos croyances construisent le monde, véritablement. Et donc, pour ceux qui ont la croyance que, et qui sont malheureusement de plus en plus nombreux, que, en gros, c'est foutu, que, de toute façon, on va passer par des phases très, très noires, et qu'on ne voit pas comment ça pourrait se passer autrement. Je les invite à prendre leurs responsabilités, en pensant ça, vous construisez ce monde-là.

Arrêtez de penser ça, et regardez qu'il y a des choses qui sont possibles. On en propose une, il y en a d'autres. Nous, ce qu'on propose, c'est un changement de démocratie.

Si on est suffisamment nombreux à croire que ce processus va fonctionner, il va fonctionner. C'est une certitude, parce qu'on sera suffisamment nombreux et qu'on a les bonnes méthodes. Et si on fait ça, mais c'est tellement joyeux, parce qu'on va avoir une démocratie qui va prendre des décisions qui vont complètement transformer notre société.

En dix ans, la France ne sera plus du tout la même. Elle va nous ressembler, elle va nous rassembler. On va retrouver une confiance en l'avenir, une immense fierté du fait que la France a initié ce processus de renouveau.

Et allons-y, voilà. Et moi, je suis un humaniste, et je voulais dire à chacun, à chacune des personnes qui nous regardent, que vous comptez pour moi, que j'aime les humains, et que j'appelle tout le monde à faire pareil, parce qu'en fait, on est ombre et lumière. Et bien sûr qu'il y a de l'ombre, et c'est normal.

Et moi aussi, j'en ai. Je ne suis pas parfait, mais on est aussi lumière et connectons nos lumières. Voilà, j'ai terminé.

[Intervenant 2] (1:45:31 - 1:45:55)
Eh bien, amène, Louis-Marie. Bonsoir, on reste, bien entendu, en contact. Et merci pour ce moment partagé, toutes ces émissions à venir.

Merci, Kali. Merci, Marc. Et donc, à jeudi soir, 21 heures, avec Valérie Ferrier.

Au revoir. Bonne soirée. Salut.